



A l'occasion du mois sacré du Ramadhan (1436), le Directeur général et l'ensemble du personnel de DK News présentent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité au peuple algérien.



# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



MÉTÉO  
27° : ALGER  
39° : TAMANRASSET p. 2

Jeudi 18 Juin 2015 - 1<sup>er</sup> Ramadhan 1436 - N° 993 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

## FÊTE NATIONALE

Le Président Bouteflika félicite son homologue islandais

p. 28

## HISTOIRE

ALGÉRIE - BULGARIE  
Le Président Bouteflika adresse un message de félicitations au commandant du navire «Breza» ayant livré des armes à l'ALN

p. 28

ALGÉRIE - GRANDE-BRETAGNE  
M. Ould Khelifa souligne la nécessité d'approfondir la coopération entre les parlementaires algériens et britanniques

p. 28

## Le Premier ministre en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mascara



PARI TENU : FORTE IMPULSION AU DÉVELOPPEMENT

p. 4-5-6

SANTÉ :  
150 cadres pour une opération d'inspection d'envergure dans les établissements privés



«MALADIES CHRONIQUES ET LE RAMADHAN» DES SPÉCIALISTES EN MÉDECINE PLURIDISCIPLINAIRE INVITÉS HIER AU FORUM DE DKNEWS

LE JEÛNE PEUT PROVOQUER DES COMPLICATIONS IMPORTANTES

p. 8-9

## SANTÉ

LE CHOCOLAT NOIR protègerait notre cœur

Pages 14-15

ALGER  
Fin de la grève des cheminots, reprise du trafic ferroviaire

p. 3

## FOOTBALL

ES SÉTIF : Madoui et son groupe déjà branchés sur la saison 2015-2016

p. 25

## MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE  
7 immigrants clandestins arrêtés et plus de 7 000 litres de carburant saisis dans le sud et l'ouest du pays

p. 3

**Météo**► **Régions Nord : 27° à Alger**

Temps voilé à nuageux avec activité pluvio-orageuse vers les régions Ouest et centre-Ouest. Vers les régions Est, nuages bas près des côtes puis temps dégagé pour le reste de la journée. Les vents seront variables faibles à modérés. A noter des rafales de vent sous orages. La mer sera agitée.

► **Régions Sud : 39° à Tamanrasset**

Temps voilé de l'extrême Sud vers le Sahara central et le Sahara oriental avec localement des foyers orageux à partir de l'après-midi. Les vents seront modérés avec quelques soulèvements de sable.

**COMMUNICATION**  
**Grine à Tissemsilt**


Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt.

**INDUSTRIE ET MINES****Bouchouareb les 21 et 22 juin à Biskra et Constantine**

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectuera, les 21 et 22 juin, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Biskra et de Constantine.

**RAMADHAN 2015****2 marchés de proximité à la place du 1<sup>er</sup> Mai et à la Safex**

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, le ministère du Commerce a procédé à la mise en place de deux marchés de proximité «Spécial Ramadhan» des produits de large consommation, au niveau de la place du 1<sup>er</sup> Mai, près du siège de l'UGTA et au niveau de la Safex.

► **Mobilis accompagne l'UGTA dans l'opération Solidarité Ramadhan**

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, Mobilis participe au marché de proximité organisé par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans l'enceinte du siège de la centrale syndicale, sis à la place du 1<sup>er</sup> Mai à Alger. L'événement de cette année revêt un aspect particulier, notamment dans le cadre de la promotion de la production nationale et de la campagne «Consommons algérien», lancée conjointement par les partenaires socioéconomiques et le ministère du Commerce, le 26 avril 2015. L'inauguration de cette importante manifestation qui s'organise annuellement la Centrale syndicale devenue une tradition a eu lieu en présence de plusieurs membres du gouvernement, du PDG de Mobilis et du secrétaire général de l'UGTA. Une noble occasion pour Mobilis, opérateur national citoyen par excellence, de reconduire cette opération pour la troisième année consécutive et de confirmer son engagement dans toutes les actions sociétales et sa détermination à faire de la production nationale un élément déterminant du développement économique national.

**COMMERCE**  
**Benyounès au marché de gros de Tipasa**


Le ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa.

Le ministre visitera entre autres, le marché de gros des fruits et légumes de Attatba.

**NUIT DU DOUTE ET COUFFIN DU RAMADHAN**
**ÉDUCATION NATIONALE**  
**Les résultats des examens de cinquième disponibles sur internet**


Les résultats des examens de fin de cycle primaire (cinquième) sont disponibles sur internet dès ce mercredi, a indiqué Algérie Télécom dans un communiqué. «Algérie Télécom informe ses clients ainsi que tous les parents d'élèves que les résultats des examens de cinquième année primaire sont disponibles dès aujourd'hui sur le lien (<http://cinq.onec.dz>)», a précisé le communiqué.

**GALERIE AÏCHA HADDAD**  
**Exposition de l'artiste Reda Djefel**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 25 juin à la galerie Aïcha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de l'artiste peintre Reda Djefel.

**Horaires des prières**

Jeudi 30 Chaâbane 1436

	Max	Min
Alger	27°	19°
Oran	23°	19°
Annaba	26°	17°
Béjaïa	24°	16°
Tamanrasset	39°	25°

**CE MATIN À 11H****Le président de TAJ reçoit l'ambassadrice des USA**

Le président du parti TAJ, le Dr Amar Ghoul, reçoit ce matin à 11h, au siège national du parti sis à Dely Ibrahim, Alger, l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Joan A. Polaschik.

**CET APRÈS-MIDI SUR LA CHAÎNE 1****Emission consacrée au Plan Azur 2015**

L'émission «Li Amnikoum», de la Sûreté nationale, sera consacrée cet après-midi à partir de 17h, aux mesures prises par la DGSN pour la sécurisation de la saison estivale.

**CARREFOUR DES ARTISTES**
**Hocine Drid en concert**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise ce soir à partir de 22h30 au Carrefour des Artistes, La Pêcherie, Alger un concert de musique chaabi avec l'artiste Hocine Drid.

**TIPASA****Portes ouvertes sur la Sûreté nationale**

La place du Port de Tipasa abritera aujourd'hui la deuxième journée de la 60<sup>e</sup> édition des Journées portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale. Au programme : découverte des différents services de police, et rencontre avec des cadres de la Sûreté nationale. Les visiteurs auront l'occasion d'assister à des ateliers animés par les éléments des différentes directions et services centraux avec la présentation des moyens technologiques modernes utilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale. Des circuits d'éducation routière seront installés pour les enfants afin de leur permettre de tester leurs réflexes en conduite. Quant aux jeunes, ils auront la possibilité de s'informer sur les métiers de la police, notamment les modalités pour être policier ou agent civil.

## FACE AUX MENACES TERRORISTES ET AUX APPELS POUR UNE INTERVENTION L'armée assure et rassure

Kamel Cherif

L'Armée nationale populaire (ANP) reste et restera la digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) qui avait libéré le pays du colonialisme français. Après avoir déclenché une Révolution, qui restera dans les annales de l'histoire contemporaine, contre la troisième puissance mondiale, l'Armée algérienne s'est assignée une mission républicaine, au lendemain du recouvrement de l'indépendance. Malgré toutes les tentatives et les appels envers l'Armée pour s'impliquer dans la politique, cette institution est restée de marbre se limitant à sa mission constitutionnelle, à savoir assurer la sécurité du pays et des citoyens. Le message du Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP est, ont ne peut mieux, clair et net. L'ANP ne s'immisera pas dans des crénées ne relevant pas de ses compétences. Des personnalités nationales et politiques ainsi que des partis politiques avaient sollicité l'Armée à s'immiscer dans la gestion politique du pays. Il s'agit, faut-il le rappeler, des mêmes parties ayant fustigé l'Armée quand celle-ci était intervenue pour sauver la République de l'extrémisme, en 1992. Forte de son expérience, l'armée algérienne a adressé des messages mais aussi des mises en gardes contre ces aventuriers qui tentent de porter préjudice à cette institution et de saquer sa crédibilité. Autrement dit, l'ANP ne s'abaissera jamais au niveau de ceux qui s'adonnent à la politique politique, renforçant ainsi par cette attitude sa crédibilité. La réponse de Gaïd Salah a été sans ambiguïté pour les partis politiques. Il s'agit aussi d'une réponse qui assure et rassure les Algériens en ces temps d'incertitudes et de menaces grandissantes aux frontières du pays. L'Afrique vient de lancer des appels à la vigilance pour mettre en garde les pays de la région de la menace des groupes asservis à ce qui est appelé Etat islamique Daech qui opère en Libye. Un groupe qui est de confluence avec Boko Haram, beaucoup plus répandu en Afrique de l'Ouest. C'est dire que la menace terroriste demeure permanente et la vigilance dont doit jouti l'Algérie a un prix fort. Il s'agit d'un grand sacrifice dont fait preuve l'ANP qui déjoue quotidiennement des plans visant la stabilité de l'Algérie.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 7 immigrants clandestins arrêtés et plus de 7 000 litres de carburant saisis dans le sud et l'ouest du pays (MDN)

Sept immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés et plus de 7000 litres de carburant ont été saisis mercredi par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le sud et l'ouest du pays, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> Région militaire) a saisi, le 16 juin 2015, une quantité de 9,76 tonnes de denrées alimentaires, 800 litres de carburant, 4 détecteurs de métaux, 45 couvertures et 8 téléphones portables». Un détachement relevant du secteur opérationnel de Djinet (4<sup>e</sup> Région militaire) a appréhendé, pour sa part, et dans la même journée, «sept (7) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi un véhicule tout-terrain». Par ailleurs, les éléments des Gardes-côtes de Bab El Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire) ont saisi «une quantité de carburant estimée à 6.330 litres destinée à la contrebande».

## Ecole des sous-officiers des transmissions de Tiaret : Utilisation des nouvelles technologies dans la formation

L'Ecole des sous-officiers des transmissions de Tiaret (ESOT) utilise les nouvelles technologies de communication en matière de formation, a souligné mardi le commandant de l'école, le colonel Mohamed Benyoucef. L'ESOT de Tiaret forme ses étudiants aux technologies modernes de communication et de transmission dont celles des fibres optiques et de visio-conférences, a-t-il indiqué en présentant une manifestation d'information «Portes ouvertes» sur cet établissement. Le colonel Mohamed Benyoucef a ajouté que cette école se distingue par une haute performance et compétence dans la formation et la qualification. L'ESOT assure une formation de deux années dans les spécialités de techniciens et d'opérateurs radio et faisceaux hertziens et techniciens en électromécanique et en informatique, ponctuée par un certificat d'aptitude professionnelle militaire de 1<sup>er</sup> degré. Elle assure aussi aux stagiaires des autres unités militaires une session de perfectionnement de 6 mois pour obtenir le certificat d'aptitude professionnelle. L'Ecole des sous-officiers des transmissions de Tiaret a été créée en 1980 à Miliana au centre d'instruction fondé en 1976. Elle a été transférée à Tiaret en 1991. La manifestation «Portes ouvertes» sur l'école des sous-officiers des transmissions de deux jours, inscrite dans le cadre du plan de communication du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), vise à consolider sa relation avec les citoyens et à faire connaître l'histoire et les missions de cet établissement.

APS

## EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE: Taux de réussite de 81,57%



Le taux de réussite à l'examen de fin de cycle primaire (cinquième) pour l'année 2014-2015 a atteint 81,57%, a appris mercredi l'APS auprès du ministère de l'Education nationale.

Le taux de réussite à cet examen est supérieur à celui de l'année dernière qui était de 80,38%, selon la même source. Un total de 526.691 candidats ont réussi les épreuves (arabe, français et calcul) parmi les 645.660 élèves qui étaient présents à l'examen. Le nombre global des candidats inscrits à l'examen était de 648.632, selon les chiffres du ministère. Les résultats des examens du cinquième sont affichés dans les écoles et sont disponibles sur internet, sur le lien (<http://cinq.onec.dz>).

## ALGER

### Fin de la grève des cheminots, reprise du trafic ferroviaire



Les conducteurs de trains et contrôleurs de la société nationale de transports ferroviaires (Sntf) ont mis fin, mardi en fin de journée, à leur débrayage, qui a duré trois jours, a annoncé un responsable de la Sntf. «Les grévistes ont cessé leur grève, et le trafic ferroviaire a repris normalement», a confirmé à l'APS M. Naït Mohamed, directeur des ressources humaines de la Sntf. Les grévistes avaient notamment revendiqué une nouvelle classification des postes de travail, estimant qu'ils n'ont pas été reclasés depuis de nombreuses années.

La direction générale a classé l'année dernière près de 2 000 employés, dont des conducteurs de trains et les contrôleurs, a indiqué M. Naït Mohamed. Par ailleurs, un début de solution aux revendications des cheminots a été trouvé mardi avec l'installation par le secrétaire général de l'Ugta Abdellatif Sidi Said d'une commission provisoire, en attendant la mise en place de la fédération nationale. Cette commission, composée de 21 syndicalistes représentant tous les métiers, «va examiner le tableau des filières, dans le cadre de la commission paritaire de l'entreprise pour faire avancer le dossier» des doléances des travailleurs, a précisé M. Naït Mohamed.

## SANTÉ :

### Plus de 150 cadres pour une opération d'inspection d'envergure dans les établissements privés

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a mobilisé récemment plus de 150 cadres pour effectuer une opération d'inspection d'envergure au niveau des établissements privés, cliniques, centres d'hémodialyse, laboratoires d'analyses médicales et cabinets des médecins spécialistes, indique mercredi

un communiqué du ministère. L'opération vise à «assurer davantage de fermeté dans le fonctionnement du secteur qui manque de ce genre de démarches», précise la même source.

Les inspecteurs du ministère devront s'enquérir «des dépassements» signalés par les citoyens, les cas de remplacement sans autorisation ainsi que sur certains dépassements comme les travaux d'aménagement et d'extension sans autorisation», ajoute la même source. Lors de cette opération «les cliniques privées seront dotées de textes juridiques et réglementaires régissant cette activité», selon le communiqué du ministère.

## NOUVEAU PÔLE UNIVERSITAIRE DE MASCARA 8000 places pédagogiques et 4000 lits

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a inspecté, mercredi, le chantier de réalisation du nouveau pôle universitaire au chef-lieu de wilaya de Mascara.

Le futur pôle universitaire est d'une capacité de 8.000 places pédagogiques et de 4.000 lits. Il comprend également un restaurant central et un siège administratif pour la direction. Selon les explications présentées au Premier ministre, le nouveau pôle universitaire, doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 9 milliards DA, comprend 6 amphithéâtres de 250 places chacun, 6 autres d'une capacité de 150 places chacun, ainsi que 24 salles de cours et 32 autres pour les travaux dirigés.

Le pôle universitaire abritera une faculté des sciences sociales et humaines et une faculté des lettres et des langues. Chacune comprendra, en plus des structures d'enseignement, 12 laboratoires, 36 bureaux et un club pour les enseignants, une bibliothèque d'une capacité de 1.000 places, ainsi qu'une aile administrative.

Ce pôle, qui sera réceptionné en septembre prochain, comprend également deux résidences universitaires d'une capacité globale de 4.000 lits et deux restaurants, en plus des infrastructures culturelles et sportives, de 4 logements de fonction, de locaux techniques et d'ateliers de maintenance. Le pôle comptera également un restaurant central d'une capacité de 800 places. Par ailleurs, dans le cadre des travaux de réalisation du nouveau pôle universitaire, il est prévu la construction d'un nouveau siège administratif pour l'université «Mustapha Stambouli» de Mascara, au niveau du pôle universitaire de Sidi Said, qui offrira toutes les conditions nécessaires pour un fonctionnement efficace, a-t-on indiqué.

Le Premier ministre, qui a reçu des explications sur les structures dont dispose l'université «Mustapha Stambouli» de Mascara, a souligné que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika accorde un grand intérêt à l'ouverture de l'université sur l'environnement social et économique, notamment sur le secteur agricole pour ce qui concerne la wilaya de Mascara, en matière de formation et de recherche et de transfert de technologie aux agriculteurs. M. Sellal a insisté, par la même occasion, sur l'exploitation optimale de la station de traitements de l'eau à Bouhanifia dont la capacité passe de 250 à 450 litres/seconde.



## M. Sellal en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mascara

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection d'une journée dans la wilaya de Mascara, où devait inaugurer plusieurs projets de développement et posera la première pierre d'autres.

M. Sellal, qui est accompagné d'une importante délégation ministérielle, entamera sa visite par l'inspection du projet de transfert d'eau à partir du barrage de Ouizert vers la plaine de Ghir avant d'inaugurer le projet d'extension de la station de traitement de l'eau à Bouhanifia dont la capacité passe de 250 à 450 litres/seconde.

Au chef-lieu de wilaya, le Premier ministre inspectera les travaux de réalisation du pôle universitaire de Sidi Said d'une capacité de 8.000 places pédagogiques et 4.000 lits, posera la première pierre du projet de 3.048 logements LPL et inaugurera le centre mère-enfant d'une capacité de 60 lits. Dans la commune d'Aïn Frah, M.

Sellal inspectera les travaux de réalisation du barrage d'Oued Taht et inaugurera le projet de réhabilitation de 500 hectares du périphérique irrigué «Kechout».

Dans la commune de Mohammadia, le Premier ministre inspectera le projet d'approvisionnement en eau potable de 11 communes de la wilaya en eau de mer dessalée à partir du

couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), avant d'inaugurer, dans la commune de Sig, deux chaînes de production, sur un total de 12, de pâtisserie et boulangerie de l'entreprise «Dulcesol Maghreb» et l'unité de production de papier d'emballage de l'entreprise «Algerian Kraft Paper» dans la commune de Zahana.

## La LFC 2015 vise à soutenir et diversifier la production nationale

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a indiqué mercredi à Mascara que la loi de Finances complémentaire (LFC) 2015 vise à soutenir et à diversifier la production nationale.

La LFC 2015 vise à soutenir et à diversifier la production nationale, a précisé M. Sellal dans une déclaration à la

presse en marge de la visite de travail qu'il effectue dans la wilaya de Mascara soulignant que les réserves de change de l'Algérie seront «prudemment exploitées».

Par ailleurs, le Premier ministre a assuré que les prix des produits de consommation subventionnés ne connaîtront pas de hausse durant le mois de Ramadhan.

## Bouhanifia : il n'y a pas que la station thermale

Sellal a procédé, également mercredi dans la commune de Bouhanifia, à la mise en service de l'extension de la capacité de la station de traitement d'eau potable et de double adduction.

Ce projet, pour lequel un budget de 400 millions DA a été consenti, a été réalisé en deux lots dont le premier a porté sur l'extension de la capacité de la station de traitement de l'eau potable pour porter sa capacité de 250 à 450 litres/seconde avec la réalisation d'une double adduction.

Le deuxième lot a concerné la pose du système de maîtrise et de contrôle à distance de cette station.

Ce projet permettra d'améliorer la distribution de l'eau potable pour la porter à 12 heures par jour contre un jour sur trois auparavant.

Le Premier ministre a instruit le ministre des Ressources en eau de faire circuler une instruction pour l'utilisation du sable local dans les stations de traitement de l'eau potable, surtout que ce genre de sable est disponible en Algérie, notamment à Tébessa.

M. Abdelmalek Sellal insisté sur la production du chlore au sein même de la station de traitement pour assurer son autonomie, rappelant que cette expérience qui ne nécessite pas de gros

moyens a été pratiquée dans la wilaya de Tiaret.

M. Sellal a indiqué qu'il y a une possibilité pour que Mascara devienne en une année un modèle en matière d'irrigation agricole.

Un exposé sur le système de gestion et de contrôle à distance des réseaux et stations d'eau potable, du barrage de Bouhanifia aux infrastructures de stockage d'eau de Mascara, a été présenté au Premier ministre.

Sur place, des explications ont été fournies à M. Sellal sur les travaux de la deuxième tranche du projet d'aménagement de l'Oued Bouhanifia, achevés au

mois d'avril dernier pour un coût de 500 millions DA.

Ce projet, scindé en deux lots, porte sur le curage de l'oued, la réalisation d'un mur de soutènement, le revêtement de la chaussée et la réalisation d'une passerelle en fer reliant les deux rives de l'oued.

Ce projet vise à lutter contre la pollution de l'Oued, la lutte contre les maladies à transmission hydrique, la protection de l'environnement et la création d'espaces verts sur les rives de l'oued qui traverse la ville de Bouhanifia, réputée pour ses stations thermales.

APS



## M. Sellal insiste sur la réhabilitation des fermes agricoles non exploitées convenablement

**Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a insisté, mercredi lors de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mascara, sur la réhabilitation des fermes agricoles non exploitées convenablement.**

En visitant l'exploitation agricole «frères Derouiche» dans la commune de Maoussa, M. Sellal a instruit les responsables du ministère de l'Agriculture et les concernés d'oeuvrer à réhabiliter les fermes agricoles non exploitées convenablement en comptant sur leurs moyens ou en partenariat avec des agriculteurs privés.

En visitant une exposition sur la production agricole et animale tenue dans cette ferme, le Premier ministre a exhorté les producteurs d'utiliser les techniques modernes pour augmenter la production, améliorer le rendement et réduire l'importation des produits agricoles de l'étranger.

M. Sellal a également instruit le directeur de l'agriculture de la wilaya d'aider les agriculteurs à acquérir les équipements et le matériel modernes, tout en mettant l'accent sur l'imprégnation des expériences étrangères en matière d'agriculture citant l'exemple de la Chine où une superficie d'un million d'hectares satisfait les besoins de 50 millions d'habitants.

D'autre part, il a exhorté les arboriculteurs dont les oléiculteurs à chercher des opportunités d'exportation de leurs produits vers l'étranger, notamment vers le marché africain.

Le Premier ministre a suivi, à l'exploitation «Frères Derouiche», un exposé sur les potentialités agricoles de la wilaya et des explications sur cette exploitation qui s'étend sur une superficie de 250 hectares dont 100 ha réservés à la production de la pomme de terre en coopération avec la ferme pilote publique, implantée dans cette commune. Elle est également versée dans la céréaliculture sur une superficie de 50 ha et dans la viticulture sur 100 ha.

La production annuelle de cette exploitation est de 75.000 quintaux de pomme de terre, 3.500 qx de céréales et 30.000 qx de raisin.

Cette exploitation agricole irriguée dispose de 3 forages et 3 bassins de stockage d'eau, soit une capacité de 300 mètres cubes, en plus d'un système d'irrigation par goutte à goutte pour la viticulture et d'un réseau d'irrigation par asperion pour la pomme de terre et la céréaliculture sur 150 ha.

Elle emploie 50 travailleurs de la terre permanents et 100 autres saisonniers et dispose d'un important matériel agricole, de deux unités de stockage de 4.000 m<sup>3</sup> et de 12 chambres de froid (7.600 m<sup>3</sup>).

## Pari tenu

**Boualem Branki**

Comme à son habitude, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a repris hier mercredi le cycle des tournées et visite de travail sur le terrain du développement local. Hier Dans les wilayas de Mascara et d'Oran, il a visité et inauguré plusieurs réalisations socio-économiques. Des infrastructures qui, en fait, améliorent sensiblement le niveau de développement du pays, augmentent sa propension à répondre à la demande sociale, qu'elle soit en logements, eau, santé ou éducation et transports.

C'est dire autrement que le programme quinquennal du Président Bouteflika est exécuté convenablement, à la bonne cadence, même si ça et là il persiste quelques aspects négatifs dans la prise en charge des doléances des citoyens en matière d'infra-

structures sociales et économiques.

Car il s'agit, en la période actuelle, d'un effort financier et matériel extrêmement important vu de la conjoncture actuelle sur le marché international du pétrole où les prix restent très stressant pour les finances du pays.

Mais, même avec cet impondérable, l'Algérie, et le Président Bouteflika, l'a réaffirmé, à assez de ressorts et de moyens financiers pour poursuivre le programme quinquennal de développement dans les meilleures conditions.

D'où, ainsi ces sorties sur le terrain du Premier ministre, autant pour rassurer les populations sur la capacité des autorités à mener à bien le programme de développement 2014-2019, autant pour rassurer sur l'avenir immédiat du pays, malgré la chute des cours du brut, qui assuraient jusqu'à une grande quiétude

sociale. A Mascara et Oran M. Sellal, accompagné d'une importante délégation ministérielle, mesuré par ailleurs autant les progrès réalisés dans la satisfaction de la demande sociale en termes d'habitat, ressources en eau, santé et éducation, que dans le domaine économique dont l'industrie et l'agriculture.

De bon augure pour l'amélioration des conditions de vie des algériens, mais surtout pour donner cet élan combien réconfortant pour un développement local équilibré. Il s'agit également d'assurer une juste répartition des richesses nationales transformées en infrastructures sociales et économiques, comme les routes, les barrages, les transports, aéroports, les lycées et universités, équitablement réalisées à travers l'ensemble des régions du pays. C'est là, la vraie devise du partage des richesses nationales et du développement créateur de richesse.



## PROJET DU BARRAGE D'OUED TAHT Une capacité de stockage de 7 milliards de m<sup>3</sup> d'eau

Sellal, s'est enquis, de l'état d'avancement du projet de construction du barrage d'Oued Taht, implanté dans la commune d'Aïn Farah et dont la capacité de stockage est de 7 millions de m<sup>3</sup>.

D'un coût de 2,732 milliards DA, ce projet a été lancé fin 2011, selon des explications fournies par les responsables de l'Agence nationale des barrages et transferts. Sa réalisation a été confiée à deux entreprises nationales (publique et privée) et à une troisième étrangère. Les travaux devant s'achever en octobre

2014, ne le seront qu'à la fin de l'année en cours.

Ce projet vise à réservoir quelque 2,5 millions de m<sup>3</sup>/an d'eau à l'AEP des habitants de la daïra d'Oued El Abtal alors que 1,5 autre million de m<sup>3</sup> seront mobilisés pour irriguer 500 has des terres de la plaine de Kechout, en cours de réhabilitation.

M. Sellal a, en outre, inspecté le projet de désenvasement du barrage de Bouchnifia pour lequel un montant de 1,27 milliard DA a été consacré.

Ce projet, lancé en 2013, accuse un retard dans sa réalisation. Les délais fixés à juillet 2015 seront prorogés à fin décembre prochain. Les travaux d'extraction de 6 millions de m<sup>3</sup> de vase enregistrent un taux d'avancement de l'ordre de 69 %, selon des explications fournies sur place. Cette opération permettra de porter les capacités de stockage du barrage à 40 millions de m<sup>3</sup>, contre 34 millions de m<sup>3</sup> actuellement. Une partie de ces eaux sera destinée à l'AEP des populations et une autre à l'irrigation du périmètre de la plaine de Habra.

Toujours dans la même commune, le Premier ministre a inauguré le projet de réhabilitation du périmètre irrigué de Kechout. Selon des explications fournies, les travaux de ce projet s'étendent sur une superficie de 500 has, ont été lancés en juillet 2014 pour un investissement de 500 millions DA. Il a été réalisé en moins d'une année, alors que les délais retenus étaient de 25 mois. Le projet porte sur des travaux de fonçage, la consolidation en béton armé de la station de pompage, la construction d'un mur de soutènement, la pose de matériaux électromécaniques et la réhabilitation de deux réservoirs d'une capacité globale de 2.000 m<sup>3</sup>. Des canalisations pour la distribution d'eau ont été posées sur une distance de 7500 mètres, outre d'autres canalisations de différents diamètres sur une longueur totale de 4000 m et l'installation d'équipements et matériaux d'irrigation. Sur place, le Premier ministre a donné des instructions pour entamer une opération d'extension de ce périmètre pour atteindre les 1.200 hectares.

Il a également demandé la désignation des fellahs dont les terres seront touchées par l'irrigation. L'irrigation de ce périmètre se fera, dans un premier temps, par le biais du pompage des eaux d'oueds, en attendant la réception du futur barrage d'Oued Taht, prévue à la fin de l'année en cours.

Ce projet profitera aux 5.306 habitants parmi les propriétaires des terres agricoles de ce périmètre et leurs familles. Il permettra également le développement de l'activité agricole dans cette région qui enregistre un grand retour de la population vers leurs hameaux qu'ils ont quittés, dans le passé, suite à la dégradation des conditions sécuritaires.

APS

## SELLAL LANCE UN PROJET DE RÉALISATION DE 3.048 LOGEMENTS À MASCARA Le Premier ministre insiste sur le respect des délais

**Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé, mercredi à Mascara, à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 3.048 logements sociaux**



Ce projet, confié à une entreprise chinoise, sera réalisé au niveau de trois sites. Sa réception est prévue dans un délai de 30 mois, selon des explications fournies au Premier ministre.

Pas moins de 688 logements de type F3 seront réalisés au niveau du premier site dont 560 logements inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014 et 128 autres dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Une enveloppe budgétaire de 1,728 milliard DA a été dégagée pour la concrétisation de cette première tranche.

Le deuxième site verra, pour sa part, la réalisation de 860 logements de type F3 dont 690 dans le cadre du plan quinquennal 2010-2015 (quota de 2011) et 170 autres (quotas 2009 et 2010) dans le cadre du programme RHP. Un budget de 2,160 milliards DA a été alloué pour la réalisation de ce projet.

Par ailleurs, 1.500 logements de type F3 pour une enveloppe de 3,768 milliards DA seront réa-

lisés au niveau du troisième site dont 1.360 logements (quota de 2011) dans le cadre du même plan quinquennal et 140 logements dans le cadre du RHP.

Le Premier ministre a exhorté, lors de sa visite de travail dans la wilaya, les responsables de la société chinoise chargée de ce projet à le concréteriser dans les délais impartis.

M. Sellal a, également, insisté sur la réservation, au niveau de telles cités d'habitation à titre de concession et selon un cahier de charges, des espaces pour le secteur privé pour la réalisation de locaux commerciaux et de services, tout en soulignant que l'Etat se charge de la réalisation de logements et d'infrastructures éducatives et sanitaires et de l'aménagement, alors que les privés sont appelés à concrétiser les commodités devant y exister.

Il a aussi mis l'accent sur l'apport d'une touche locale et historique dans l'architecture des cités d'habitation. Toujours au chef-lieu de wilaya, le Premier

ministre a inauguré un centre mère-enfant d'une capacité de 60 lits. Ce centre d'un coût de 690 millions DA est composé de trois niveaux comprenant une unité des urgences et des consultations, une autre d'imagerie médicale, un laboratoire, une officine, un centre de transfusion sanguine, une unité pour les accouchements à haut risque, une unité obstétrique, une autre pour nourrissons prématurés, un service des urgences et autres. Le centre mère-enfant, doté d'équipements modernes permettant une meilleure prise en charge des cas de grossesses, accouchements et maladies gynécologiques, offre 80 emplois permanents.

Lors de l'inauguration, M. Sellal a ordonné d'effectuer une étude sur la possibilité de reconvertis ce centre en complexe maternel et infantile d'une capacité de 120 lits et de lui assurer l'encadrement nécessaire.

Avant de visiter l'hôpital «Meslem Tayeb», le Premier mi-

nistre a suivi un exposé sur la situation du cancer dans la wilaya et l'opération de dépistage précoce du cancer du sein et de l'utérus, effectuée dernièrement et à laquelle devra succéder une autre campagne, le 26 juillet prochain.

A Mascara, où il a reçu un accueil populaire au niveau du boulevard «Docteur Khaled», M. Sellal avait inauguré la salle de cinéma «Es-saada», cédée par la commune et qui a bénéficié d'une opération de rénovation et d'équipement dotée d'une enveloppe de plus de 139 millions DA.

Cette salle a fait l'objet d'une vaste opération de réaménagement, d'aménagement et d'équipements notamment en appareil numérique de projection des films, le premier du genre en Algérie, selon des explications fournies par le directeur de la culture, qui a indiqué que cet équipement a été fourni par une société italienne qui s'est chargée de son installation et de la formation de techniciens locaux

sur son fonctionnement et sa maintenance. Cette infrastructure d'une capacité de 400 places abritera diverses manifestations culturelles dont les journées cinématographiques du film de la résistance, qu'organisera prochainement la direction de la culture de la wilaya.

Le Premier ministre a insisté, à l'occasion, sur l'utilisation de cette salle uniquement pour l'activité cinématographique. Il a également mis l'accent sur le rôle social et culturel de ces salles qui, selon lui, doivent être exploitées sur le plan commercial à des prix à la portée de tous.

Al'issue d'une projection d'un documentaire sur l'histoire de Mascara, le Premier ministre a appelé à programmer des projections de films qui «conviennent à la famille algérienne».

La direction de la culture de la wilaya a restitué, sur décision du wali, cinq salles de cinéma à Mascara, Sig et à Mohammadia qui étaient la propriété des communes, a-t-on indiqué.

## L'hydraulique au service de l'AEP et l'irrigation

La wilaya de Mascara enregistre actuellement la réalisation d'importants projets dans le secteur de l'hydraulique qui permettront de mobiliser d'importantes quantités d'eau potable et d'autres pour l'extension des terres agricoles irriguées.

Le projet d'alimentation en eau potable des habitants de 11 communes du Nord et du Centre de la wilaya de Mascara, à partir des eaux désalées de mer par le biais du couloir MAO (Mostaganem-Arzew-Oran), est considéré comme l'un des plus importants projets actuellement en cours de réalisation inscrits au profit du secteur.

Ce projet, dont le coup d'envoi a été donné par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, lors de sa dernière visite dans la wilaya de Mascara en janvier 2014, a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 10,8 milliards de DA.

Une fois réceptionné, ce projet permettra de mobiliser quelque 122.000 m<sup>3</sup> d'eau potable par jour et de transférer une grande partie des eaux superficielles et souterraines, actuellement utilisées pour l'AEP, vers l'irrigation des terres agricoles, a-t-on appris du wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni.

D'autre part, des études sont actuellement en cours pour alimenter les communes de l'Est de la wilaya en eau potable à partir des eaux de mer désalées d'une seconde conduite destinée à la wilaya de Tiaret. Ces études concernent l'approvisionnement en eau potable, sans interruption, des communes d'El-Bordj,



Menaouer, Oued El-Abtal, Sidi Abdeldjebbar et Aïn Ferrah.

Concernant l'agriculture, un périmètre d'irrigation, situé entre la commune d'Oued Taria et celle d'Aïn Fekan, est en cours de réalisation dans la plaine de Ghriss, qui recèle des terres les plus fertiles de la wilaya. Le transfert des eaux se fera à partir du barrage de Ouizert et, selon les prévisions, le projet sera réceptionné en mars 2016. Une enveloppe de 3 milliards DA a été consacrée à ce projet qui permettra d'irriguer une superficie de 5.158 hectares de terres agricoles consacrées à la production de fruits et légumes.

D'autre part, au Nord de la wilaya, des travaux de réhabilitation du périmètre irri-

gué de la plaine de Habra, dans la daïra de Mohammadia, spécialisée dans la production d'agrumes, sont en cours. Ce projet, qui a nécessité une enveloppe budgétaire de 11,2 milliards DA, permettra d'augmenter la surface irriguée de 4.000 à 10.000 ha.

La plaine de Sig, spécialisée dans la production d'olives, a bénéficié, en 2014, d'un projet similaire. Quelque 4.993 ha ont été réhabilités pour un budget de 3.560 milliards DA.

Concernant la mobilisation des ressources hydrauliques, des travaux de réalisation d'un barrage d'une capacité de 7 millions de m<sup>3</sup> sont en cours dans la zone d'Oued Taht, dans la commune d'Aïn Fer-

rah, située aux limites des wilayas de Mascara et Tiaret. Un budget de 2,732 milliards DA a été consacré à ce projet.

Une partie des eaux de ce barrage sera consacrée à l'AEP des habitants de la région et l'autre partie sera destinée à l'irrigation de la plaine de Kachout, s'étendant sur une superficie de 500 ha et qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation. Celle-ci a été achevée ce mois de juin 2015.

Pour sa part, la commune de Bouhanifia a bénéficié de trois projets dans le secteur de l'hydraulique et sont actuellement en cours de réalisation.

Le premier projet concerne l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation des terres agricoles de la région, ainsi que le dragage du barrage de Bouhanifia.

Quelque 6 millions de m<sup>3</sup> de vase seront retirés de ce barrage.

Le second projet, à caractère environnemental et sanitaire, concerne le réaménagement de Oued Bouhanifia. Le troisième est en relation avec l'amélioration de l'AEP et concerne l'augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux potables de 250 litres à la seconde à 450 l/s, ainsi que le dédoublement de la conduite alimentant la ville de Mascara.

Ces projets, dont une partie a été réceptionnée, permettront de transformer la wilaya de Mascara en une «nouvelle Californie», comme l'a déclaré le premier ministre lors de sa dernière visite dans la wilaya de Mascara en janvier 2014.

## ACCORD AGRICOLE UE/MAROC: Le Tribunal de l'UE se prononcera «dans quelques mois» sur le recours sahraoui

Le Tribunal de l'Union européenne a examiné mardi le recours formé par le Front Polisario contre l'accord agricole conclu en 2000 entre l'UE et le Maroc, et la décision sur cette affaire sera rendue dans quelques mois, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de l'Information, parvenu mercredi à l'APS. Selon le communiqué, les débats sur cette affaire «ont été particulièrement intenses lors d'une audience qui a duré neuf heures. L'affaire a été mise en délibéré et la décision sera rendue dans quelques mois».

En 2000, l'UE avait conclu un accord d'association avec le Maroc pour le développement des échanges agricoles avec les pays de l'UE. L'article 2 de cet accord prévoyait que cet accord était conditionné par le respect des droits de l'Homme et la charte de l'ONU.

«Or cet accord, a été appliqué en violation des droits ainsi proclamés: le Maroc a institué une agriculture d'exportation qui repose sur des fonds européens et marocains et les exportations massives sont exactement contraires aux droits de la population sahraouie», a précisé la même source.

«Ce modèle agricole importé a seulement pour objectif d'enrichir des firmes européennes et de conforter l'occupation marocaine par la perception des taxes et le recrutement de salariés marocains. Le but réel est de développer cette activité économique contre nature qui permet de maintenir l'occupation militaire du Sahara Occidental par le Maroc dans le grand jeu de la colonisation économique», a également expliqué le ministère sahraoui de l'Information.

Ainsi, le Front Polisario, qui a recours à la justice européenne, «assume



entièrement cette procédure, et il s'est engagé dans un processus global combinant l'action politique, la diplomatie et la défense de ses droits», a ajouté le texte.

«Il (le Front Polisario) regrette toutefois que ses demandes de négociations directes avec le Conseil européen et la Commission européenne aient jusqu'à ce jour été rejetées et il conforme son immédiate disponibilité pour des négociations sincères avec les instances eu-

ropéennes. Mais en l'absence de ces négociations, c'est à la justice de se prononcer», a insisté le ministère.

Le Front Polisario «place toute son action sous l'angle du droit international. Ce sont ceux qui, depuis 1975, s'opposent à l'application du droit international qui tôt au tard perdront. La colonisation est un modèle fini et il faut au plus tôt organiser le référendum d'autodétermination», a conclu le communiqué.

### A DÉFAUT D'UN ACCORD

## La Banque de Grèce avertit du risque de sortie du pays de l'euro et de l'UE

Un échec des discussions entre la Grèce et ses créanciers sur la poursuite du financement du pays conduirait Athènes à un défaut de paiement, une sortie de la zone euro et, «probablement», de l'Union européenne, avertit mercredi la Banque centrale grecque. «L'incapacité à parvenir à un accord marquerait le début d'un chemin douloureux qui mènerait d'abord à un défaut de paiement de la Grèce puis, au bout du compte, à la sortie du pays de la zone euro et, très probablement, de l'Union européenne», écrit la banque dans son rapport annuel sur l'économie du pays rendu public mercredi.

Elle juge que la conclusion d'un accord entre la Grèce et ses créanciers est un «impératif historique» et estime que «un peu de chemin reste à parcourir» vers un compromis.

La Banque centrale appelle les deux parties à faire preuve de souplesse et invite le gouvernement grec à reconnaître que l'abaissement des objectifs d'excédent primaire accepté par l'UE et le FMI lui donne «le temps nécessaire pour son ajustement budgétaire et quelques degrés de liberté supplémentaire dans la conduite de la politique budgétaire».

Elle appelle par ailleurs les créanciers à «réaffirmer et formuler en termes plus précis leur volonté d'octroyer à la Grèce un allègement de sa dette publique comme initialement prévu» en 2012. La Grèce et ses créanciers internationaux (Fonds monétaire international, Union européenne, Banque centrale européenne) ne parviennent pas à s'entendre sur un train de réformes économiques qui permettrait le dé-

blocage d'une nouvelle tranche de prêts vitale pour le pays. La Grèce pourrait se retrouver ainsi dans l'incapacity de rembourser les quelque 1,5 milliard d'euros qu'elle doit au FMI d'ici à la fin juin.

**Washington appelle la Grèce à une «initiative sérieuse» pour parvenir à un compromis**

Les Etats-Unis ont demandé mardi à la Grèce de prendre une «initiative sérieuse» pour parvenir à un accord avec ses créanciers, a indiqué le secrétaire américain au Trésor.

Jacob Lew s'est entretenu au téléphone avec le Premier ministre grec Alexis Tsipras et «a souligné l'urgence pour la Grèce de prendre une initiative sérieuse pour trouver un compromis pragmatique avec ses créanciers», a indiqué

le département du Trésor dans un communiqué.

Depuis plusieurs semaines, les autorités d'Athènes ne parviennent pas à s'entendre avec leurs créanciers (Fonds monétaire international, Union européenne, Banque centrale européenne) sur un train de réformes économiques qui permettrait le déblocage d'une nouvelle tranche de prêts vitale pour le pays.

«L'incapacité à trouver un accord créerait des difficultés immédiates pour la Grèce et une incertitude générale pour l'Europe et l'économie mondiale», a ajouté M. Lew, selon le communiqué du Trésor.

Le Trésor américain semble ainsi mettre avant tout la pression sur Athènes, alors que le FMI a également appelé les Européens à prendre «des décisions difficiles» pour parvenir à un accord.

## LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE DES ENTREPRISES Bruxelles présente un plan d'action

La Commission européenne a présenté mercredi un plan d'action qui s'étendra jusqu'en 2016 pour rendre plus efficace et transparente la fiscalité des entreprises en Europe et éviter au maximum l'évasion fiscale.

Il s'agit d'un «paquet solide pour améliorer le système d'imposition des sociétés en Europe», pour «le rendre plus juste, plus efficace, plus propice à la croissance et à l'emploi», déclaré au cours d'un point de presse le commissaire européen chargé de la Fiscalité, Pierre Moscovici.

Le but est de «lutter activement contre les entreprises qui essaient d'échapper à l'impôt», a-t-il résumé. «Nous ne pouvons plus tolérer que certaines entreprises, souvent les plus prospères, s'affranchissent de leur juste contribution à l'impôt et que certains régimes fiscaux les encouragent dans cette voie», a-t-il

insisté. Ce plan répond à «un principe de base: toutes les entreprises, grandes ou petites, locales ou mondiales, doivent payer leur juste part d'impôt là où l'activité économique prend place et là où elles font leurs bénéfices», a résumé dans un communiqué le vice-président de la Commission chargé de l'Euro, Valdis Dombrovskis.

La principale mesure de ce plan est la relance d'une proposition de la Commission datant de 2011 pour mettre en place une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (Accis) au sein des 28. Or, les discussions sur ce sujet entre Etats-membres sont dans l'impasse. La Commission fera des propositions d'ici 18 mois dans ce domaine. Le but est de procéder par étapes, pour éviter les blocages, mais de rendre cette assiette commune obligatoire, et non fa-

cultative comme dans la proposition précédente. Chaque pays restera cependant souverain pour fixer son taux d'imposition sur les sociétés.

La Commission veut également renforcer la transparence fiscale et a publié mercredi une liste de 30 paradis fiscaux qui regroupe les pays et territoires déjà sur la liste noire de ses Etats membres. Quatre d'entre eux sont situés en Europe (Andorre, Guernesey, le Liechtenstein et Monaco), mais la moitié de la liste est constituée de pays et de territoires des Antilles et d'Amérique centrale.

Enfin, la Commission a lancé mercredi une consultation publique pour tenter de savoir si les entreprises devraient être obligées à publier certaines informations fiscales, notamment pays par pays, comme le réclament notamment certaines ONG.

## BANQUES MULTILATÉRALES : 28 mds de dollars attribués aux pays en développement en 2014

Les Banques multilatérales de développement (BMD) ont accordé plus de 28 milliards de dollars aux pays en développement et aux économies émergentes en 2014 au titre des projets liés aux changements climatiques, a indiqué la Banque mondiale sur son site web.

Les BMD regroupent la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale.

L'engagement cumulé de ces institutions depuis quatre ans dépasse les 100 milliards de dollars, selon le rapport de la BM qui souligne le rôle des BMD dans un monde confronté aux défis du changement climatique.

Sur le total des financements accordés en 2014, 91% ont été assurés sur les fonds propres des BMD, les 9% restants (2,6 milliards de dollars) provenant de sources extérieures comme le Fonds pour l'environnement mondial et les Fonds d'investissement climatique.

L'Afrique subsaharienne a été la quatrième région bénéficiaire avec 15% des financements, devancée par l'Asie du Sud qui a été la première région bénéficiaire (21%), l'Amérique latine et les Caraïbes (17%), les pays d'Europe (hors Union européenne) et d'Asie centrale (16%) et l'Asie de l'Est et le Pacifique (10%).

Ce sont les projets d'énergies renouvelables qui arrivent en tête avec 35 % des financements contre 22 % pour l'efficacité énergétique. Les banques multilatérales de développement ont, par ailleurs, fortement investi dans les transports durables, qui ressortent à 27% du total.

Environ un tiers des fonds d'adaptation (36%) ont été alloués à des projets d'exploitation des ressources agricoles et écologiques, contre 40% pour des projets d'infrastructures (notamment pour la protection contre les inondations), dans l'énergie et l'environnement bâti.

Lors de leur dernière réunion tenue début juin, les dirigeants du G7 regroupant les sept pays les plus riches du monde «se sont clairement engagés en faveur d'une économie sans carbone», déclare Rachel Kyte, vice-présidente et envoyée spéciale pour le changement climatique de la BM.

«Ils ont reconnu le rôle essentiel des BMD pour aider leurs clients à organiser une transition ordonnée vers une croissance sobre en carbone et des économies résilientes. Ils ont également pris acte de leur importance pour acheminer et lever des fonds en faveur de l'action climatique, leur demandant de renforcer leurs bilans et de réunir plus de capitaux», a ajouté Mme Kyte.

A cet effet, Mme Kyte a affirmé que les BMD veillent à «augmenter les investissements dans la résilience des populations les plus vulnérables et qui ont le plus besoin d'aide».

Elle a appelé également les pays développés à respecter leurs engagements de mobiliser 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2020 pour assurer une transition réussie et ordonnée vers une économie mondiale résiliente et sobre en carbone.

## «MALADIES CHRONIQUES ET LE RAMADHAN»

### DES SPÉCIALISTES EN MÉDECINE PLURIDISCIPLINAIRE INVITÉS HIER AU FORUM DE DKNEWS

PR M'HAMED BENREDOUANE, MAÎTRE-ASSISTANT EN DERMATOLOGIE AU CHU MUSTAPHA PACHA ET ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, PR YACINE BOUHOUITA, CHEF DE SERVICE CARDIOLOGIE AU CHU MUSTAPHA PACHA, DR CHAFIK AOUICHE, DIABÉTOLOGUE AU CHU MUSTAPHA PACHA, DR MARNICHE SOLLAH NORA, DIABÉTOLOGUE À L'EPH DE BOLOGHINE ET DR NADIRA FAFA, MAÎTRE ASSISTANTE EN DIABÉTOLOGIE À L'EPH DE BOLOGHINE

**LE JEÛNE PEUT ÊTRE RESPONSABLE DE COMPLICATIONS IMPORTANTES**

## Des spécialistes soulignent l'importance de suivre les conseils des médecins pour prévenir les éventuelles affections»

Des praticiens en spécialité médicales différentes se sont entendus à dire, hier, que le jeûne dans des situations de maladies chroniques aggravées peut causer de nombreuses complications et porter atteinte à la vie du malade et est de surcroit une désobéissance à la loi divine.

Par Sonia Belaidi

A la veille du mois de Ramadhan, un panel de spécialistes en diabétologie, cardiologie, dermatologie et autres, invités au Forum du quotidien DK News traitant du sujet «Les maladies chroniques et le Ramadhan», a recommandé aux malades souffrant de pathologies chroniques aggravées de ne pas jeûner, car ils pourraient s'exposer à d'importantes complications et troubles.

Dans le même sillage, le Pr M'hamed Benradouane, maître-assistant en dermatologie au CHU Mustapha Pacha et ancien ministre des Affaires religieuses a rappelé que le jeûne a toujours existé dans plusieurs civilisations du monde et depuis la nuit des temps et dans les différents règnes d'animaux et de végétaux.

Il a cité, dans ce sens, que le jeûne est une thérapie lorsque le jeûneur ne présente aucune maladie et peut donc être bénéfique et avantageux.

Ainsi, l'intervenant a mentionné que de nombreuses études ont démontré les bienfaits thérapeutiques du jeûne, du moment que les jeûneurs respectent une hygiène de vie, permettant d'éviter les désagréments.

S'exprimant sur les enfants voulant essayer de jeûner, il a conseillé aux parents de les surveiller et de rompre le jeûne en cas d'incapacité et de malaises, ajoutant que les pertes hydrauliques sont plus importantes chez les enfants comparativement aux adultes d'où l'intérêt d'être très vigilant.

#### Le médecin est seul juge de la prédisposition du malade à jeûner

Pour ce qui est des malades, l'hôte de DK News a spécifié que le médecin est le



seul à même de juger si le malade est apte ou pas à faire le Ramadhan, précisant qu'avoir une dérogation médicale pour ne pas jeûner n'est pas un péché en soi.

Dans le même ordre d'idées, il a noté que le jeûne est interdit durant les périodes d'accouchement et de menstruation et que la femme pouvait manger et rattraper les jours de non jeûne après la période de convalescence.

Pour ce qui est de la gestation et de l'allaitement, il a signifié que ce ne sont pas des états pathologiques et que les femmes pouvaient donc jeûner, sauf si leurs médecins traitant leur interdisent.

A toutes fins utiles, il a ajouté que chaque cas est un cas et que c'est au spécialiste de juger de l'état de santé du malade et l'autoriser le cas échéant à poursuivre le jeûne.

Comme exemple de maladie chronique, le Dr Nadira Fafa, maître assistante en diabétologie à l'EPH de Bologhine, a précisé que le jeûne pour les diabétiques de type I est contre-indiqué ainsi que pour les diabétiques de type II sous insulin, ou présentant une insuffisance rénale, pratiquant une activité physique intense, souffrant d'hypoglycémie sévère et chez la femme enceinte diabétique.

Pour les autres cas, lorsque le diabète de type II est bien équilibré, le malade peut jeûner à condition de bien s'hydrater, de retarder au maximum l'heure du iftar et en évitant la consommation de sucres rapides et de graisses.

#### Nécessité de la formation continue des médecins

Sur le même volet, le Dr Samir Aouiche, diabétologue au CHU Mustapha-Pacha, a insisté sur l'importance

de la formation médicale continue des médecins sur le sujet du «diabète et Ramadhan».

Il a ajouté, dans ce registre, que l'éducation thérapeutique des malades est un point essentiel pour prévenir les agraviations de la maladie.

Lorsque, donc, le jeûne est permis chez cette catégorie de malades, il est impératif, selon le spécialiste, de faire de l'auto-surveillance (2 à 3 fois par jours) en vue de contrôler sa glycémie.

En outre, lorsque la glycémie est inférieure à 0,7, le malade doit impérativement rompre le jeûne, même s'il est à quelques minutes du couper du soleil.

Enquête à l'appui, il a indiqué qu'une enquête, ayant concerné 300 diabétiques, a démontré que 11 % des diabétiques de type I ont jeûné malgré les contre-indications du médecin, 63 % des diabétiques de type II ont aussi jeûné alors que leurs médecins le leur avaient formellement interdit et que 40 % des malades n'ont pas consulté leurs médecins avant le Ramadhan pour éviter d'avoir à suivre leurs conseils.

Parmi les prétextes que citent le plus souvent les malades figurent principalement : l'aspect identitaire, culturel, religieux, spirituel et le poids de l'habitude de l'influence familiale.

Poursuivant dans le même registre, la présidente de l'Association des diabétiques de Bologhine et diabétologue à l'EPSP de Bab El Oued, Dr Nora Maarniche Sollah, a informé qu'au niveau de l'EPSP de Bab El Oued, que des groupes de diabétiques ont été formés pour leur expliquer les dangers, dans certaines situations, du jeûne sur la santé.

Elle a prévenu, aussi, des déséquilibres importants de la glycémie qui

peuvent survenir après le Ramadhan, lorsque le patient ne suit pas à la lettre les recommandations de son médecin et ne prend pas correctement son traitement durant la journée.

#### Suivre les conseils alimentaires des spécialistes

De plus, des consignes alimentaires doivent aussi être suivies étant donné que de nombreux aliments peuvent être dangereux pour l'équilibre glycémique (soda, sucre rapide, graisses et autres).

En vue de faire changer les habitudes des malades et de modifier le regard de la société sur les non jeûneurs, elle a insisté sur le rôle important des médias, des mosquées et des imams, pour sortir de la stigmatisation et de l'intolérance.

Enfin, le directeur de recherche de la division aléas et risques géologiques au niveau du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et de géologie (CRAAG), Pr Hamou Djelfi, a rappelé que la science est arrivée à un niveau de précision en matière de précision très importante.

Il a ainsi précisé que l'observation de la lune peut se faire avec des moyens scientifiques et des calculs, sans pour autant être en contradiction avec les préceptes religieux.

« La science est capable d'apporter des réponses aux problèmes quotidiens et que le coran ne refuse pas la science et fait son éloge », a-t-il dit.

De plus, pour lui, on peut tout à fait arriver au progrès et appliquer la science tout en étant musulman.

A ce titre, il a souligné que la lune sera visible dans la nuit du mercredi à jeudi et que le début du Ramadhan est donc prévu pour le jeudi.

## Le Ramadhan est une obligation compatible avec les sciences de la santé

Le Forum de DK News a reçu, hier, à 10h30, des spécialistes en médecine pour parler des «maladies chroniques et le Ramadhan».

### O.L.

Il s'agit du Pr M'hamed Benredouane, maître-assistant en dermatologie au CHU Mustapha Pacha et ancien ministre des Affaires religieuses, de Mme Zakia Arbouche, chef de service endocrinologie au CHU Béni Messous, du Pr Yacine Bouhouita, chef de service cardiologie au CHU Mustapha Pacha, du Dr Chafik Aouiche, diabétologue au CHU Mustapha Pacha, du Dr Marniche Sollah Nora, diabétologue à l'EPH de Bologhine et du diététicien, le Dr Karim Messous.

M. Djalil, docteur-chercheur au CRAAG a développé l'idée d'une fixation pour de nombreuses années de la date du Ramadhan, ceci en se fondant sur le développement de l'astronomie. Et des exploits des scientifiques.

De tous les conseils que ces professionnels et scientifiques, soutenus par l'ancien ministre des Affaires religieuses et professeur en dermatologie, M. Benredouane, il y a lieu d'insister sur le fait que :

« Dès qu'un symptôme se manifeste, consulter, le jour, sans attendre la fin du jeûne. Tout retard peut devenir un facteur aggravant pour les malades en traitement pour des maladies chroniques. »

Ceci pour la simple raison que le jeûn vers les structures de santé, pendant le mois de Ramadhan est multiplié par 3 ou 4, dès la rupture du jeûne. Au grand regret des médecins de garde qui ne savent plus où donner de la tête risquant même d'être agressés par des «malades» énervés ou des accompagnateurs encore plus exigeants....

### Jeûner est bon pour la santé

L'ancien ministre, chargé naguère d'un «Laboratoire sur les effets du jeûne» mort-né, a développé que : « Le jeûne contribue au maintien d'un bon état de santé, au même titre qu'une alimentation saine et une activité physique. Le jeune a beaucoup de bienfaits sur la santé tant que l'alimentation est équilibrée, en quantité raisonnable et que le temps de sommeil nécessaire est respecté. Une condition : ne pas perdre les bénéfices du jeûne, par une surabondance alimentaire lors de la rupture du jeûne. »

Il est scientifiquement conseillé pour les personnes en bonne santé (plusieurs religions et philosophies le recommandant), mais l'Islam en a fait une obligation. Pour tous les musulmans pubères.

Mais, le jeûne peut aggraver certaines maladies chroniques préexistantes, source de complications (diabète, HTA, maladies coronaires, ulcère...) certains états : personnes âgées, femmes enceintes.

Pour les malades en soins ambulatoires, souffrant de maladies chroniques, ou d'une maladie récente ainsi que pour les femmes enceintes, pour ceux qui n'ont pas consulté ou demandé conseils à leur médecin pour la conduite à adopter pendant le mois sacré, le Forum de DK News a été une séance d'informations vivantes.

### Education thérapeutique : les personnes âgées

Une personne est âgée à partir de 65 ans : trois «âges» sont distingués de 65 à 74 ans, de 75-84 ans et «les plus âgés des âgés» (85 ans et plus).

Les personnes âgées tiennent à observer les préceptes de l'Islam sans «voir que leurs demandes corporelles diminuer : - moins d'appétit (anorexie) ; - moins de soif (déshydratation) ; - moins de sommeil ; parallèlement leurs dépenses physiques et leurs capacités diminuent aussi. Ce qui les fragilisent durant ce mois surtout si la chaleur est au rendez-vous, comme c'est le cas, durant cette période. Cette année le Ramadhan coïncide avec des périodes de fortes chaleurs, voire caniculaires et les jours de jeûne sont longs (16 heures) ; ce



qui impose la vigilance, vu le risque de déshydratation qui peut engendrer le déséquilibre des maladies chroniques.

L'activité de la journée doit être adaptée à cette situation ; L'apport en eau en quantité suffisante est fondamental le soir entre le flour et shour'

Il faut expliquer aux personnes âgées, que lorsque la résistance aux efforts diminue, qu'un certain niveau de faiblesse apparaît, elle ne doit plus jeûner, pour sauvegarder ses réserves et sa santé.

En période de fortes chaleurs, «la canicule et le jeûne chez la population âgée peuvent :

Accentuer la déshydratation, Aggraver les maladies chroniques ,Augmenter la fréquence des infections.

Le jeûne est déconseillé chez les personnes âgées dépendant d'une tierce personne en raison d'un handicap moteur ou mental, atteint d'une ou de plusieurs maladies sous multiprise médicamenteuse » argumente la direction de la prévention du ministère de la Santé.

### Femme enceinte

La grossesse n'est pas une maladie, c'est un état physiologique 'normal' pour une femme en bonne santé. Le jeûne ne constitue pas de danger, ni pour la mère ni pour le fœtus ; le fœtus s'alimente exclusivement des réserves de sa mère, la femme enceinte doit manger de manière variée, équilibrée et saine, pour éviter qu'elle puisse dans ses réserves et arriver à une dénutrition.

L'allaitement est naturel pour une femme qui vient d'accoucher.

Son lait est irremplacable, vu sa valeur nutritive, pour le nourrisson. Le jeûne est compatible habituellement avec l'allaitement.

### Médicaments

Le professeur Yacine Bouhouita, du service de cardiologie, CHU Mustapha Pacha a signalé que les malades de cardiologie ont souvent plusieurs médicaments à prendre dans la journée. « Ils doivent être pris dans les conditions fixées par le médecin-traitant. »

Il est interdit de jeûner aux personnes ayant eu un «infarctus du myocarde moins de 3 mois ; Angor instable ; Prise médicamenteuse multiple (plus de 2/jour).

La littérature médicale est tout à fait dans le droit fil de la lettre et de l'esprit de l'Islam qui fait de celui qui contre-vaient aux sages décisions, un indiscipliné dangereux pour lui-même : « Le jeûne est contre indiqué en cas de : HTA maligne HTA instable HTA traité par deux ou plusieurs médicaments Risques de complication coronaires ; cérébro-vasculaire ; insuffisance rénale.

Le jeûne est autorisé si le patient est stabilisé traité par un seul médicament en une seule prise sans autre maladie associée.

Cependant il doit rompre le jeûne si : Pic hypertensif, survenue d'une complication

Conseils : contrôler la tension arté-

rielle de façon régulière. »

### Risques pour les diabétiques

Les docteurs Chafik Aouiche (CHU Mustapha), Dr Maniche Sollah Nora (EPH de Bologhine), du professeur Zakia Arbouche, chef de service d'endocrinologie au CHU de Beni-Messous ont contribué avec des conseils tirés de leurs pratiques, de résultats d'études « avant, pendant, après le jeûne».

Le jeûne comporte des risques chez les diabétiques qui mettent en relief le poids des contraintes sociales, et des compréhensions erronées des relations de la religion et de la société, selon l'ancien ministre.

Les diabétologues et l'endocrinologue ont affirmé :

Le jeûne est déconseillé dans les situations suivantes :

Diabète type (insulinodépendant, touchant surtout les enfants et les adolescents.)

Diabète type 2 (touche surtout les adultes), s'il est traité par insuline, s'il est compliquée, s'il a présenté des épisodes d'hypoglycémie ; acidocétose ou coma récents de moins de 3 mois Diabète gestational ; femmes allaitantes diabétiques.

Le jeûne est autorisé si le diabétique de type 2 non compliqué et bien équilibré par les règles hygiéno-diététiques et / ou antidiabétiques oraux ; après avis médical.

« Conseils : Il est conseillé de procéder à l'auto surveillance glycémiques par : des glycémies capillaires matin à jeûn ; avant et après les repas (f'tour et l'hour). En cas de malaise ; il faut interrompre le jeûne si : glycémie inférieure à 0,70 gr/l glycémie supérieur à 3 gr/l et acétone dans les urines » comme le recommande les fiches techniques du ministère de la Santé.

Des maladies chroniques n'ont pas été traitées :

. Le lecteur trouvera auprès de son médecin les conseils et conduites à adopter en cas d'ulcère.

Le risque : hémorragies digestives (vomit du sang ou dans selles noircâtres) ; péritonite par perforation d'ulcère ;

Le jeûne n'est pas autorisé chez le patient souffrant d'un ulcère évolué ou un ulcère qui a moins de 6 mois de cicatrisation.

Le jeûne est autorisé chez le patient qui a un ulcère cicatrisé de plus de 6 mois sous traitement protecteur gastrique.

En cas de crise dououreuse rompre le jeûne immédiatement.

En général il est déconseillé de jeûner chez les dialysés, les transplantés : si le traitement est contraignant (2 à 3 fois/j) En cas de maladies rénales aigües, le jeûne est strictement interdit.

Les maîtres de l'Art qui ont bien voulu consacrer une partie de leur précieux temps de travail à la sensibilisation ont répondu aux questions des journalistes et par leur pratique savante et leur culture tolérante et de dialogue montrent les vertus du débat et de la modération.



### A RETENIR ... A RETENIR ...

D'APRÈS UNE ÉTUDE DE L'EPSP DE KOUBA

**11% des personnes atteintes de diabète de types 1 et 63% de types 2 ont jeûné malgré les contre-indications des médecins**

D'après une récente étude menée par un groupe de médecins spécialistes de l'EPSP de Kouba, et qui a concerné 300 patients diabétiques, 11% des malades atteints de diabète de type 1 et 63% des diabétiques atteints de diabète de types 2, auraient jeûné durant le mois sacré malgré les contreindications de leurs médecins. «On a même enregistré 3 cas de diabète gestational ce qui est extrêmement dangereux pour les mères et leurs enfants», a souligné le Dr Aouiche. Sur les 300 patients suivis avant, pendant et après le mois de carême, seul 40% ont fait une consultation pré-ramadan. D'après le Dr Aouiche, les diabétiques évitent de consulter leur médecin par crainte de se voir interdire de jeûner. Certains insistent de jeûner par habitude et d'autres le considèrent comme un défi. L'influence de la famille est également mise en exergue. Dans 20% des cas, les membres de la famille ont imposé aux diabétiques de jeûner. Conséquences, 25% des jeûneurs ont fait une hypoglycémie, 40% ont présenté un sérieux déséquilibre de leur diabète.

### RISQUE D'HYPOGLYCÉMIE

#### «Interrompre le jeûne en dessous de 0,7g/l»

Parmi les précautions que les diabétiques doivent prendre pour éviter des complications durant le ramadan, la surveillance du taux de sucre dans le sang entre 3 et 4 fois par jour. «Si le taux de glycémie tombe en dessous de 0,7 grammes par litre, le patient doit impérativement interrompre son jeûne même s'il ne reste plus que quelques minutes pour l'adhan», a préconisé le Dr Aouiche.

### ALIMENTATION ET DIABÈTE Evitez les aliments gras, salés et sucrés

Pour un diabétique, une alimentation saine et équilibrée est primordiale à l'heure de la rupture du jeûne pour éviter le risque d'hyperglycémie. Les diabétologues conseillent d'éviter de manger trop gras, trop salé ou trop sucré. «Les repas qu'on prend durant le Ramadan sont généralement gras et sucrés. Un morceau de zlabia par exemple égale 17 morceaux de sucre. Une baguette de pain est l'équivalent de 25 morceaux de sucre. Ces aliments sont fortement déconseillés aux personnes diabétiques», a indiqué le Dr Aouiche.

Rachid Rachedi

## TLEMCEN

## Sortie de la 3<sup>e</sup> promotion d'imams, muezzins et enseignants du Coran

Une 3<sup>e</sup> promotion d'imams, muezzins et enseignants du Coran est sortie mardi à l'institut national de formation spécialisée relevant de la direction des affaires religieuses de Tlemcen. Cette promotion, dont la cérémonie de sortie a été présidée par un représentant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et le wali de Tlemcen, est constituée de 117 diplômés dont 64 imams, 15 enseignants du Coran et 38 autres dont des muezzins qui ont reçu une formation théorique et pratique selon le programme élaboré par le ministère, a indiqué le directeur de l'institut, M. Kamli Bachir.

Cette promotion vient renforcer, selon ce responsable, l'encadrement du secteur dans des mosquées du pays, surtout avec l'avènement du mois de ramadan où les prières nécessitent davantage de récits du Coran.

Par ailleurs, le directeur de la formation et de l'amélioration du niveau au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Daas Sidi Ali, a mis l'accent sur le rôle important de l'imam dans l'enseignement des préceptes de l'islam et la diffusion de la culture et des sciences qui sont bénéfiques aux fidèles dans sa vie et dans l'au-delà, tout en rappelant que le programme de formation du ministère vise à améliorer le niveau de ses cadres.

Il a également affirmé que la mission de l'imam n'est pas seulement une fonction mais un message pour éclairer les fidèles et leur inculquer le sens du patriotisme.

Après avoir appelé les diplômés sortants à appliquer tout ce qu'ils ont reçu à l'institut, M. Daas a exhorté les imams à poursuivre l'enseignement, à s'ouvrir aux sciences modernes et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour s'adapter à l'évolution et à l'enseignement des langues dont le tamazight en vue de comprendre l'environnement social de la mosquée.

Cette promotion est baptisée au nom de l'érudit Mehdi Bouabdeli (1907-1992), qui fut un imam, orateur et chercheur ayant étudié à la zaouïa de Béthioua (Oran) puis à Mazouna (Réfizane) avant de rejoindre la mosquée de Zaitouna à Tunis.

Après l'indépendance, il exerça aux directions des affaires religieuses dans plusieurs wilayas du pays, notamment Béjaïa et Oran, et fut connu pour son riche savoir et pour avoir dirigé les prières dans plusieurs mosquées et animé des conférences.

## Distribution de plus de 900 logements socio-participatifs à Boudjelida

Pas moins de 923 logements socio-participatifs ont été distribués dans la zone d'habitat urbaine nouvelle (Zhun) de Boudjelida (Tlemcen), lors d'une cérémonie présidée mercredi par le wali, Ahmed Saci Abdelhafid.

Les bénéficiaires ont, à la réception des contrats d'affectation et des clefs, exprimé leur joie d'habiter des logements disposant de toutes les commodités, surtout que l'opération intervient à la veille du mois sacré du ramadan.

Lors de cette cérémonie, le wali a indiqué que ce programme d'habitat s'inscrit dans le cadre du troisième quinquennat et que le quatrième quinquennat apportera de nouveaux projets d'habitat pour mettre fin à la crise de logement ou du moins l'atténuer.

Les efforts de construction de logements, tous programmes confondus (logement social locatif, aidé et habitat rural) se poursuivent et cette opération d'attribution sera suivie par d'autres durant l'année en cours, a-t-il assuré.

Pour rappel, la Zhun de Boudjelida, située à la périphérie nord de la ville de Tlemcen, abrite des projets structurants dont ceux de logements, d'édifices sociaux, de services réalisés selon un plan d'occupation du sol (POS) sur une superficie globale de 105 hectares dont 52,7 ha destinés aux projets d'habitat, 18,57 ha aux équipements et plus de 5 ha aux espaces verts.

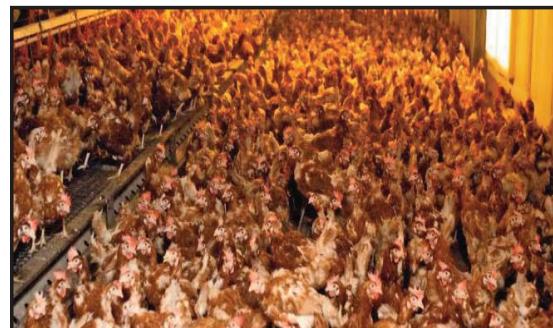
Le nombre global de logements dans cette zone est estimé à 5.779 unités dont 3.348 logements socio-participatifs (LSP), 1.810 logements socio-locatifs (LSL) pour la résorption de l'habitat précaire, 300 logements promotionnels et 161 logements de fonction destinés à plusieurs secteurs.

S'agissant des équipements, les travaux de certains projets ont été achevés dont ceux du centre de formation professionnelle, du marché de proximité doté d'une capacité de plus de 100 locaux, d'un lycée de 1.000 places, d'un CEM et d'une école primaire. D'autres projets sont en cours de réalisation dont des établissements éducatifs pour les trois paliers, des sièges de sûreté urbaine, d'une annexe communale, d'un conservatoire de musique et d'une polyclinique.

## MARCHÉ : BEJAIA

## La tendance générale est au «raisonnable» sauf pour le poulet !

«C'est une honte ! c'est de la cupidité, c'est trop flagrant, cette spéculation sur les viandes blanches à chaque approche du mois sacré», grondent des citoyens au marché.



## Arslan-B

Ce volatile a vite fait de prendre de l'altitude à l'approche du Ramadhan. De 230,00 DA il y a un mois, il est passé à 295,00 DA la semaine dernière à peine et, depuis 48 h, son prix au kilogramme (vidé) vient d'atteindre 320,00 DA. Les prix des autres viandes rouges (bovin et ovin) sont demeurés relativement stables tandis que les prix des fruits et légumes se stabilisent dans le périmètre du raisonnable. Notamment les «légumes de base», tels que la pomme de terre (entre 45,00 et 65,00 DA le kg), l'oignon (entre 40,00 et 45,00 DA le kg), la tomate (entre 40,00 et 50,00 DA

le kg). La carotte également se situe entre 40,00 et 50,00 DA le kg, le poivron étant cédé entre 75,00 et 90,00 DA le kg. De belles aubergines (badendje) ne dépassent pas les 90,00 DA le kg, et les haricots verts ont chuté de beaucoup puisque de 230,00 DA le kg il y a à peine un mois et demi, les voilà cédés entre 80,00 et 100,00 DA le kg aujourd'hui. A noter que «le très raisonnable» demeure l'apanage des «souks» hebdomadaires et, dans une certaine mesure aussi celui des «ambulants» (camionnettes sillonnant les cités...). Côté fruits, les prix fluctuent... La banane oscille entre 200,00 et 160,00 DA le kg, mais c'est surtout la pêche et l'abricot qui «inondent» le marché à des prix très abordables : de la très bonne pêche est disponible en abondance entre ... 70,00 DA () et 190,00 DA le kg, et l'abricot selon le calibre et la variété, tel l'abricot «louzi» (amandé) «aux joues roses»... Les prix: entre 80,00 DA et 100,00 DA le kg. La pastèque oscille entre 35,00 et 40,00 DA le kg, le melon entre 90,00 et 100,00 DA le kg... Les ménagères et autres pères de famille ne cachent pas leur «profond mépris», clamé à haute et intelligible voix assez souvent pour les marchands de volaille, qu'ils soient éleveurs ou détaillants. «Des cupides qui se disent Musulmans, quelle audace !», entend-on ici et là... Heureux Ramadhan quand même, Puisse Le Tout Puissant nous l'accepter».

## SOUK AHRAS

## Distribution de plus de 270 logements sociaux

Pas moins de 273 familles bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL), dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire à Souk Ahras, ont reçu, mercredi, les clés de leurs nouveaux appartements, a-t-on constaté.

Il s'agit, selon le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Djamel Kellaia, de familles ayant déjà été destinataires de décisions de pré-affectation des logements parmi un ensemble de 2.036 bénéficiaires dont la liste avait été rendue publique en août 2014.

Un autre quota de LPL constitué de 460 logements, également destinés à la résorption de l'habitat précaire, sera distribué en «octobre prochain», selon le même responsable qui a également indiqué que les travaux de réalisation d'un autre ensemble de 628 LPL, implanté à proximité de l'université Mohamed-Cherif Massaâda de Souk Ahras, ont été entamés il y a peu par une entreprise chinoise.



Les services de la wilaya ont affirmé, de leur côté, que la crise de logement «connaîtra son épilogue» à Souk Ahras d'ici à 2017 à la faveur de la réalisation du programme inscrit, et qui porte sur la construction de 9.641

LPL (lancés au 1er trimestre 2015) et de 5.000 autres unités des divers segments, en chantier au chef-lieu de wilaya, à Sedrata et à M'daourouch.

## CONSTANTINE

## Relogement des 3.000 familles au début de juillet 2015

Une opération de relogement de 3.000 familles occupant des habitations précaires à Constantine sera entamée «au début du mois de juillet prochain», a affirmé mercredi le wali, Hocine Ouardah.

Prévue initialement en juin, cette «opération d'envergure» a dû être retardée en raison des examens de fin d'année scolaire, a précisé ce responsable en marge d'une visite d'inspection de chantiers ouverts



dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» et de la prochaine rentrée scolaire.

Soulignant l'impact de cette opération dans

milles concernées dans les meilleures conditions possibles. Il a souligné, dans ce contexte, que pour permettre une scolarisation normale des élèves, une dizaine d'établissements scolaires nouveaux sera opérationnelle d'ici à la rentrée 2015-2016 à la nouvelle ville Ali-Mendjeli où sont construits les habitations destinées à accueillir les familles à reloger.

APS

## ADRAR

## Mise en service de 80 nouveaux transformateurs électriques

Quatre vingt (80) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service à travers différentes communes de la wilaya d'Adrar pour améliorer le réseau de distribution, notamment en période de forte consommation, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).



Faisant partie d'un programme de 130 transformateurs prévus pour cette wilaya, au titre du plan d'urgence de 2015, ces installations seront consolidées, avec la finalisation des travaux de génie-civile, par la mise en service, avant fin juin en cours, du reste à réaliser, soit 60 transformateurs, a précisé le directeur de la société de distribution. La commune de Bordj Badji Mokhtar (800 km au Sud d'Adrar) s'est taillée la part du lion de ce programme avec 12 transformateurs susceptibles de pallier les récurrentes coupures et perturbations électriques relevées en période estivale, où sont généralement enregistrés les pics de consommation, a indiqué précisément Abdelhak Chaabane. Le même responsable a fait état, dans le cadre des efforts d'amélioration de la distribu-

tion de l'électricité dans la région, de la réalisation d'un poste transformateur central de 30/220 kilovolts, de 8 raccordements sur 23 km à même de sécuriser la distribution en cas de coupures, en plus du changement de 3 km de câbles de moyenne tension altérés par les aléas naturels.

Ces efforts pour l'amélioration de l'approvisionnement en énergie ont donné lieu également à la rénovation des équipements de 40 transformateurs à travers certaines communes de la wilaya, en vue de répondre à la hausse de la demande du fait des extensions urbaines, en plus de la prise en charge de «points noirs» relevés sur un réseau de 123 km à travers 16 communes de la wilaya, dont celles de Timegtane, à l'Est de la wilaya, et Tissabat et Tinerkouk au Nord.

La production de l'énergie électrique dans cette wilaya a été renforcée avec la réalisation d'une nouvelle ligne principale de transport électrique à partir de la centrale vers la commune de Timegtane sur 40 km, d'un nouveau départ électrique de la centrale de Kabertène vers Tissabat sur 35 km, de deux autres départs électriques de Timimouna vers Tinerkouk sur 75 km, en attendant la réalisation d'une ligne de 60 kilovolts, dont les travaux sont à 80% d'avancement.

La direction de la Sonelgaz se rapproche davantage de ses clients et prend en charge leurs préoccupations, procédé à la création d'une cellule de traitement automatique des doléances des citoyens, via une ligne verte susceptible de lui permettre d'assurer l'orientation, l'accompagnement et la levée des contraintes relevées.

Les structures de la Sonelgaz seront consolidées par l'ouverture prochaine de deux agences commerciales au niveau des communes d'Adrar et de Zaouiet Kounta (80 km au Sud d'Adrar).

La wilaya d'Adrar compte un réseau électrique long de plus de 6.800 km, dont 4.000 km de lignes de moyenne tension, 9 centrales, huit postes d'alimentation, en plus de 3.070 transformateurs électriques, pour près de 130.000 clients, selon des informations fournies par la Sonelgaz.

## TAMANRASSET

## Un réseau d'électricité mis en service à Tahift et Amsel



Un réseau de distribution de l'énergie électrique a été mis en service dans les villages de Tahift et Amsel (70 et 25 km à l'Est de Tamanrasset), a-t-on appris mercredi auprès des services de l'énergie.

L'opération, menée mardi par les autorités locales, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie du citoyen dans ces deux localités enclavées et mettre un terme aux perturbations en matière d'approvisionnement en électricité assuré jusque là par les biais d'anciens panneaux solaires.

Doté d'un financement de plus de 211,5 millions DA, l'opération a permis de raccorder 184 nouveaux clients, dans le village de Tahift, au réseau d'électricité à travers la mise en place de huit (8) transformateurs électriques, a-t-on fait savoir. Un total de 71 foyers à

Amsel ont été raccordés au réseau, doté d'un transformateur électrique, pour 4,4 millions DA dégagés au titre du plan quinquennal (2010-2014), selon des responsables locaux du secteur de l'énergie.

Les habitants de deux villages ont exprimé leur "grande satisfaction" de la mise en service de ce réseau d'électricité, d'autant plus qu'elle intervient à la veille du mois de ramadan.

Une enveloppe estimée à plus de 1,3 milliards DA a été dégagée dans le cadre du plan quinquennal (2010-2014) pour l'achèvement d'un programme portant sur le raccordement et l'extension du réseau d'électricité à travers l'ensemble des villages que compte la wilaya de Tamanrasset, en plus des nouveaux programmes liés à la distribution de cette énergie, signale-t-on.

## TRANSPORT

## Reprise des vols à l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri de Laghouat

Les vols de et vers l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri de Laghouat ont repris mardi, à raison de deux vols hebdomadaires, après plusieurs années d'interruption pour diverses raisons, dont le parachèvement des travaux d'aménagement. Un appareil de la compagnie Air-Algérie, en provenance d'Alger avec 41 passagers à bord, s'est posé cet après-midi sur son tarmac, avant de faire le voyage retour avec une trentaine de passagers et ce, dans de bonnes conditions d'organisation, a-t-on constaté. Ce vol fait partie d'un programme de deux vols hebdomadaires sur Alger, les samedi et

mardi, qui sera élargi ultérieurement à d'autres destinations du pays, ont indiqué des responsables du secteur des transports.

Plusieurs passagers se sont félicités, à leur arrivée à Laghouat, de la reprise de cette desserte aérienne, émettant le souhait de voir cette liaison aérienne continuer et se développer pour répondre aux attentes des citoyens de la région.

Hadj Brahim Benothmane, un passager sur le point d'embarquer vers Alger pour se rendre aux lieux saints de l'islam dans le cadre d'une Omra (petit pèlerinage), n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction de cette nouvelle desserte,

devant lui épargner, ainsi qu'à beaucoup d'autres, le temps mais aussi la fatigue du voyage.

Le ministre des transports, Boudjemaâ Talai, avait annoncé, lors de sa visite la semaine dernière à Laghouat, la reprise, à compter de la mi-juin en cours, des dessertes aériennes de et vers cet aéroport, et la prise de mesures nécessaires pour y appliquer une tarification similaire à celle des régions du Sud.

Couvrant une superficie de 15 hectares, l'aéroport de Laghouat, inauguré en 2003, a fait l'objet ces dernières années de vastes opérations d'aménagement.

## ORAN

## Lancement des travaux de réalisation d'un centre de diagnostic et de recherche en cancérologie

Les travaux de réalisation d'un centre de diagnostic et de recherche en cancérologie ont été lancés mardi après-midi à haï (quartier) El Yasmine à Bir El Djir par le wali d'Oran qui a qualifié cet investissement de «prometteur». Il s'agit d'une structure médicale privée, spécialisée en radiologie, biopsie, biologie moléculaire, exploration fonctionnelle et consultations de toutes les spécialités médicales permettant de diagnostiquer les patients en une journée, a indiqué à l'APS la première responsable de ce projet, le Dr Samira Kahia Tani, anapath-cancérologue, indiquant

que le coût de ce projet d'investissement privé, initié dans le cadre du Comité d'assistance, de localisation, de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref) est estimé à plus de 300 millions DA.

Le chef de l'exécutif de la wilaya, Abdelghani Zaalane, a procédé également à haï El Yasmine au lancement des travaux d'une école de gestion, d'informatique et de commerce pour un coût d'investissement de près de 500 millions DA.

Cette future structure, d'une capacité de 7.600 places édifiée en R+10, est dédiée à la fourniture de services informatiques, à la forma-

tion spécialisée, a souligné son chef de projet, ajoutant que cette école certifiée «Iso 9001», cible deux catégories : les jeunes et le monde de l'entreprise (formation à la carte).

Il a rappelé également que cette structure forme, depuis sa création, une moyenne de 1.500 cadres par an. Le wali d'Oran s'est félicité du choix d'un tel investissement de formation dans l'homme, qui demeure, a-t-il dit, «la clé de réussite du développement d'un pays».

M. Zaalane a auparavant procédé à l'ouverture de la salle de prière de la mosquée de Sidi El Houari dans le quartier éponyme.

## Une commission ministérielle pour enquêter sur la situation des projets d'habitat



Une commission ministérielle est arrivée mardi à Tissemsilt pour enquêter sur les projets d'habitat gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), a-t-on appris du directeur de wilaya de l'habitat.

M. Mohammed Mehdi a indiqué, à l'APS, que cette commission, composée de trois inspecteurs relevant de l'Inspection générale du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme a pour mission de mener une enquête minutieuse sur la situation des projets de logements publics locatif (LPL) et de résorption de l'habitat précaire (RHP) sur la base d'un travail de l'inspection générale de la wilaya.

Elle devra aussi s'enquérir de l'état de gestion des ressources humaines de l'OPGI, selon le même responsable.

Les projets d'habitat gérés par l'OPGI enregistrent un rythme très lent dans la wilaya où la direction de l'habitat a relevé le retard dans lancement des travaux de 6.930 logements publics locatifs et de RHP, ainsi que la suspension des travaux de réalisation de 3.217 logements. Le wali de Tissemsilt, Hocine Bessayah, a déclaré, lundi lors de la 2ème session ordinaire de l'APW, qu'il a instruit d'enquêter à l'OPGI sur la situation de gestion des projets d'habitat et des ressources humaines.

APS

## SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER : Arrestation d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de drogue à Oued Keriche



Les services de police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont réussi récemment à mettre hors d'état de nuire une bande de malfaiteurs composée de quatre individus et spécialisée dans le trafic de stupéfiants et d'anxiolytiques à Oued Keriche (Alger), a-t-on appris mercredi des services de la Sûreté d'Alger.

884 comprimés, deux (02) véhicules utilitaires et huit (08) téléphones portables ont été récupérés à l'issue de cette opération exécutée sur la base d'informations au sujet d'un individu se livrant à un trafic d'anxiolytiques dans le quartier d'Oued Keriche à Alger. Un plan d'arrestation du suspect a été mis en place. 854 anxiolytiques ainsi que deux téléphones portables ont été récupérés après perquisition de son domicile.

Un autre individu identifié comme étant le fournisseur principal du premier suspect a été arrêté. 30 anxiolytiques ont été récupérés à son domicile. Deux autres personnes ont également été interpellées. Les quatre mis en cause ont été présentés devant la justice.

## GHARDAÏA 117 millions DA pour la solidarité avec les nécessiteux durant le Ramadhan

Plus de 117 millions de dinars ont été mobilisés pour les actions de solidarité avec les familles nécessiteuses, dans la wilaya de Ghardaïa, en prévision du mois de Ramadhan, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Ce financement a été mobilisé sur les budgets de la wilaya, des treize communes de la wilaya et d'une contribution du ministère de la Solidarité nationale, pour l'acquisition et la distribution de denrées alimentaires et autres produits de grande consommation, à travers l'opération dite "Cofffin du Ramadhan" et devant porter sur plus de 41.000 colis alimentaires, a-t-on signalé.

Des directives ont été données pour que ces aides parviennent à leurs véritables destinataires, sachant que l'opération a été déjà réalisée à près de 7%.

Dix restaurants, répartis sur différentes localités de la wilaya et gérés par le Croissant-Rouge algérien, serviront aussi des repas chauds durant tout le mois de Ramadhan pour les nécessiteux de la région et les passagers, selon la même source.

Comme à l'accoutumée, plusieurs associations et autres bienfaiteurs anonymes distribueront également des kits alimentaires et des repas à emporter, le long de la RN-1 traversant de Nord en Sud le territoire de la wilaya, a-t-on également fait savoir.

## BISKRA

# 3 morts et 5 blessés dans un accident de la circulation

Trois personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi en fin de journée sur la RN3 (Biskra-Ouargla), à l'extrême sud de la wilaya de Biskra, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident, une collision entre deux véhicules légers circulant en sens inverse, s'est produit au lieu-dit Chegga, sur le territoire de la commune d'Oumache, selon la



même source. La violence du choc a provoqué le décès sur place de deux personnes parmi les passagers des deux voitures tandis que la troisième a rendu l'âme à son arrivée à

l'hôpital, a-t-on précisé, ajoutant que les blessés ont été évacués à l'établissement hospitalier Bachir-Bennacer de Biskra où ils sont pris en charge.

## RAMADHAN À AÏN DEFLA

# 24 restaurants de solidarité ouverts au profit des nécessiteux et des passagers

Au total, 24 restaurants de solidarité, soit légèrement plus que l'année dernière (22), seront ouverts dans la wilaya de Aïn Defla au profit des familles nécessiteuses et des passagers durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'action sociale (DAS).

Quelque 4.200 repas seront servis quotidiennement par ces restaurants gérés par des assemblées populaires communales (9), des associations caritatives (5), l'antenne locale du Croissant-Rouge algérien (4) et des bienfaiteurs (6), a indiqué le responsable du service solidarité, Belkacem Abdellah.

Des demandes d'ouverture d'autres restaurants



ont été formulées à la veille du mois de ramadhan, a signalé M.Belkacem, notant que l'entrée en activité de ces restaurants est tributaire du feu vert de la commission de wilaya d'hygiène et de santé.

Outre les inspections de

Il y a un mois, deux demandes d'ouverture de 2 restaurants au niveau du chef-lieu de wilaya et de la commune de Tiberkanine avaient été refusées en raison de leur non-conformité aux normes en vigueur, a souligné la même source, notant que la DAS procèdera à l'approvisionnement des restaurants agréés en viandes rouges et blanches ainsi qu'en denrées alimentaires de première nécessité.

Le même responsable a, par ailleurs, fait état de plus de 47 000 aides alimentaires destinées aux familles nécessiteuses, relevant que l'opération de distribution de ces aides a dépassé les 60 % à la veille du début du mois sacré.

## MÉDÉA

# 44.000 colis alimentaires distribués aux familles démunies

Plus de 44.000 colis alimentaires ont été distribués, à ce jour, au profit des familles démunies de la wilaya de Médéa, dans le cadre de l'opération solidarité pour le mois de Ramadhan, soit près de 59% du quota global des aides consacrées à cette opération, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

L'opération en question devrait toucher, au total, 74 464 familles nécessiteuses recensées par les services sociaux des assemblées populaires communales, a-t-on ajouté, précisant que la distribution des kits alimentaires s'est faite directement, contrairement aux précédentes années, afin d'éviter toute manipulation de ces aides.

Pour s'assurer que ces kits parviennent aux familles déjà recensées, des représentants d'associations caritatives et du Croissant-Rouge algérien (CRA) ont été associés à cette opération, a-t-on signalé.

L'enveloppe financière consacrée à l'opération solidarité ramadan est estimé à 223 millions DA, en légère augmentation par rapport au montant alloué à cette opération, l'année passée, qui avait avoisinait les 195 millions de DA, a-t-on fait savoir.

## TIZI-OUZOU

# Ouverture d'un marché de vente de produits fabriqués en Algérie

Un marché de produits fabriqués en Algérie a ouvert, hier à Tizi-Ouzou au site de l'ancienne gare routière, en prévision du mois de Ramadhan, a-t-on appris, mardi, du directeur local du commerce.

Selon Doguemane Akacha, quelque 45 opérateurs de Tizi-Ouzou et des wilayas limitrophes seront présents à ce marché placé sous le slogan «Marché du Ramadhan 2015 : consommons algérien», et qui vise à proposer aux citoyens des produits de grande consommation durant le mois de Ramadhan à des prix «abordables» grâce à un achat direct chez le producteur, afin de faire face à la hausse des prix qui marque chaque année le début du mois sacré.

«C'est un acte de solidarité en direction des citoyens et particulièrement des fa-

milles démunies ou à faible revenu, et une occasion pour faire la promotion du produit local et booster la production nationale», a précisé M. Doguemane.

Le citoyen pourra s'approvisionner au niveau de cet espace commercial spécial Ramadhan, en viandes (rouges et blanches) et denrées alimentaires diverses prisées par le consommateur durant le mois de carême, a-t-il ajouté.

Plusieurs opérateurs ont commencé à s'installer mardi après-midi au niveau des locaux commerciaux de l'ancienne gare routière, et dont la partie quais avait été managée l'année dernière en espace de détente ce qui offrira à cette manifestation un cadre plus accueillant pour les clients, a souligné le même responsable.

APS

## INÉGALITÉS SOCIALES

**Le nombre de personnes vulnérables dans le monde frôle les 80 millions**

**Le nombre de personnes vulnérables s'approche des 80 millions dans 37 pays, alors que l'écart entre les besoins humanitaires et les fonds perçus ne cesse de se creuser, selon un nouveau rapport rendu public mardi par l'Organisation des Nations unies (ONU) et ses partenaires humanitaires.**

Réalisé sur une base semestrielle par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), ce rapport, qui s'intitule «Global humanitarian overview status report», révèle des besoins de financement humanitaire record pour l'année 2015.

«Il y a six mois, en décembre 2014, les partenaires humanitaires ont lancé un appel de fonds global pour l'année 2015 de 16,4 milliards de dollars pour apporter une aide humanitaire à 57,5 millions de personnes dans 22 pays», a déclaré l'OCHA dans un communiqué de presse.

«Le rapport d'étape révèle que les fonds nécessaires ont augmenté de 2,4 milliards de dollars, pour atteindre le niveau record de 18,8 milliards de dollars, destinés à répondre aux besoins de 78,9 millions de personnes vulnérables dans 37 pays», a indiqué l'agence humanitaire de l'ONU.

A ce jour, a poursuivi l'OCHA, seuls 4,8 milliards de dollars ont été perçus, soit 26% des besoins et un déficit de financement de 14 milliards. «Alors que les donateurs sont de plus en plus généreux chaque année, l'écart entre les fonds nécessaires et les fonds perçus continue



de se creuser», a déclaré le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien. «Cela soulève des questions quant à notre capacité de continuer à répondre aux besoins des personnes touchées, en particulier dans les situations prolongées qui représentent désormais 80% de nos interventions et durant lesquelles on nous demande de rester plus longtemps et d'en faire plus», a-t-il ajouté.

Selon le nouveau rapport, la communauté humanitaire fait face à d'autres défis critiques allant de la hausse globale dramatique du

nombre de personnes déplacées à l'intérieur en raison de conflits (38 millions de personnes en 2014 comparé à 33,3 millions en 2013), à l'augmentation des coûts d'acheminement de l'aide humanitaire, notamment en raison d'environnements sécuritaires et de conditions d'intervention difficiles.

«En dépit de ces défis, l'ONU et ses partenaires humanitaires atteignent plus de gens que jamais et les travailleurs humanitaires acheminent toujours courageusement l'aide aux personnes les plus vulnérables, souvent dans des contextes en proie à l'insécurité», a déclaré M. O'Brien.

## USA

**Le Sénat a voté pour l'abolition de la torture**

Le Sénat américain a voté mardi, avec 78 élus pour et 21 contre, en faveur d'un amendement à la loi de défense nationale prévoyant l'abolition de la torture durant les interrogatoires, et l'interdiction des pratiques utilisées contre les suspects de terrorisme après les attentats du 11 septembre 2001.

Pour que cet amendement soit effectif, la loi de défense nationale 2016 (National Defense Authorization Act) devra être votée dans son intégralité par la Chambre des représentants et le Sénat avant de parvenir au président Barack Obama.

La Maison-Blanche a affirmé en mai que M. Obama menaçait d'user de son veto, car certaines autres dispositions vont à l'encontre des priorités de son administration.

Le vote du Sénat mardi a été sans appel avec 78 élus pour et 21 contre. Tous les démocrates se sont pronon-



cés en faveur de l'amendement, ainsi que 32 républicains dont John McCain, qui a lui-même été victime de torture lorsqu'il était prisonnier de guerre au Vietnam.

Cet amendement prévoit de meilleures garanties pour que plus jamais les Etats-Unis ne prennent le chemin obscur où nos valeurs sont sacrifiées pour des besoins sécuritaires à court terme», a fait valoir M. McCain, fervent détracteur de la torture. La sénatrice démocrate Dianne

Feinstein, qui a mené durant plusieurs années une enquête sur l'agence américaine de renseignement CIA mettant en évidence des pratiques comme la simulation de noyade ou l'alimentation par voie rectale, a également apporté un soutien particulier à l'amendement.

«Le vote d'aujourd'hui consigne une situation de non-retour après l'ère des techniques d'interrogatoires précédemment améliorées et indique que le décret d'Obama (contre la torture) doit être promulgué sous forme de loi», a-t-elle déclaré. Si l'amendement du Sénat devient une loi, il «limitera les interrogatoires aux règles consignées dans les manuels de l'armée», a-t-elle poursuivi. La loi garantira par ailleurs que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ait accès aux personnes détenues par les autorités américaines.

## POLLUTION DE L'AIR

**Respecter les normes préconisées par l'OMS sauverait des millions de vies**

Une étude publiée mardi a révélé que plus de deux millions de décès pourraient être évités dans le monde chaque année si les normes de pollution de l'air préconisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) étaient respectées, surtout en Chine et en Inde.

La pollution est responsable de 3,2 millions de morts prématurées par an, selon les estimations de l'OMS, soit davantage que le sida et le paludisme combinés, ont relevé les auteurs de cette étude parue dans la revue *Environmental Science and Technology*.

Les chercheurs se sont surtout concentrés sur des particules en suspension dans l'air inférieures à 2,5 microns. Celles-ci peuvent pénétrer profondément

dans les poumons, augmentant le risque cardiaque, d'accident vasculaire cérébral et de maladies pulmonaires comme l'emphysème et le cancer.

Ces poussières proviennent de la combustion du charbon dans les centrales électriques, des gaz d'échappement automobile et d'autres émissions industrielles. Dans les pays à bas revenus, elles sont surtout produites par des poêles à charbon ou au bois dans les habitations pour cuisiner et se chauffer.

La majorité de la population mondiale vit avec des concentrations supérieures à 10 microgrammes par litre d'air, le maximum souhaitable selon l'OMS. Dans certaines parties d'Inde et de Chine, elles dépassent même les 100 microgrammes.

«Nous avons cherché à déterminer de combien les différentes parties du monde devaient réduire ces particules pour abaisser la mortalité», a expliqué Joshua Apte, de l'université du Texas.

L'Inde et la Chine devraient réduire leur niveau moyen de particules de 20 à 30% pour maintenir leur taux actuel de mortalité, en tenant compte de leur progression démographique, ont estimé les chercheurs.

Mais, malgré de telles réductions, la concentration de particules resterait bien supérieure aux recommandations de l'OMS. Pour atteindre les 10 microgrammes/litre, des mesures drastiques seraient nécessaires: pour réduire de moitié la mortalité due à la pollution de

l'air, les pays très pollués devraient abaisser de 68% la densité de microparticules par rapport au niveau de 2010, selon l'étude. Et si le niveau de pollution atmosphérique restait inchangé, la mortalité en résultant augmenterait de 21% en Inde et de 23% en Chine.

En outre, avec le vieillissement de la population, le nombre de personnes vulnérables aux maladies liées à la pollution progresserait. Les pays d'Asie comptent pour 72% des 3,2 millions de décès annuels dus à la pollution. Dans les pays moins pollués, comme les Etats-Unis, une réduction de 25% des concentrations de microparticules sauverait 500.000 vies par an, selon ces chercheurs.

APS

## CORÉE DU SUD

**20 morts dus au coronavirus Mers**

La Corée du Sud a annoncé mercredi un 20e décès dû au coronavirus Mers suscitant l'inquiétude des autorités quant à la capacité à contenir l'épidémie, la plus étendue en dehors de l'Arabie saoudite.

La quasi-totalité des contaminations se sont produites en milieu hospitalier mais des patients diagnostiqués ces derniers jours n'avaient pas été placés en quarantaine et ont poursuivi leurs activités normales, ce qui accroît d'autant l'anxiété de la population.

Les autorités, qui s'étaient dites mardi prudemment optimistes quant à la possibilité que le pire soit passé, ont été critiquées pour leur gestion de la crise.

Le gouvernement a minimisé l'épidémie de manière «irréaliste», a dénoncé le *Dong-A Ilbo*, le plus grand quotidien conservateur de Séoul. «Toutes les paroles optimistes et prédictions des autorités sanitaires se sont révélées erronées pour l'instant», écrit le journal dans un éditorial. «Nous nous demandons si (le ministre de la Santé) Moon Hyung-Pyo réussira jamais à contrôler la situation». Pas moins de 6,500 personnes se trouvent actuellement en quarantaine, en centre médical ou chez elles, a dit le ministère. Depuis que le premier patient a été diagnostiqué le 20 mai à son retour d'un voyage dans le royaume saoudien, l'épidémie a progressé à un rythme inhabituellement soutenu. Il n'existe aucun vaccin ou traitement pour ce virus, qui présente un taux de mortalité d'environ 35%, selon l'OMS.

En Arabie saoudite, plus de 950 personnes ont été contaminées depuis 2012 et 412 sont décédées.

## SÉCURITÉ

**Le Koweït autorise l'installation de caméras de surveillance dans les lieux publics**

Le Parlement koweïtien a adopté à l'unanimité mardi une loi autorisant le gouvernement à installer des caméras de surveillance dans les lieux publics afin de renforcer la sécurité de l'émirat dans le cadre de la lutte contre le crime et le terrorisme.

Le ministre de l'Intérieur, Mohammad Khaled Al-Sabah, a expliqué que la législation était nécessaire pour renforcer la sécurité et prévenir les crimes et autres menaces, assurant qu'elle ne porterait pas atteinte à la vie privée. «Nous n'écartons pas la possibilité que les auteurs des attentats suicide commis en Arabie saoudite puissent avoir des gens au Koweït», a affirmé le député Abdallah al-Turajji durant le débat, faisant référence à deux attaques meurtrières commises le mois dernier en Arabie saoudite.

La loi, qui prend effet dès sa publication au journal officiel, a été approuvée par 33 membres du Parlement, y compris des ministres, tandis que 12 s'y sont opposés et un s'est abstenu. Elle autorise le ministère de l'Intérieur à installer des caméras de surveillance dans tous les lieux publics, les hôtels, les centres commerciaux et supermarchés de cet emirat pétrolier du Golfe.

Elle prévoit également des peines de prison pouvant aller jusqu'à deux ans et une amende de 33.000 dollars pour les personnes qui feraien t une mauvaise utilisation des caméras.

Le Parlement a aussi donné son approbation définitive à une loi controversée prévoyant des peines allant jusqu'à 10 ans de prison et des amendes pouvant atteindre 165.000 dollars pour des cybercrimes, en particulier ceux liés au terrorisme.

La peine la moins lourde prévue par cette législation est six mois de prison et une amende de 6.600 dollars pour «infiltration d'un ordinateur ou d'un réseau électronique de manière illégale».

# MAL AU GENOU : CE QUE CELA PEUT VOULOIR DIRE

*Vous avez souvent mal aux genoux en grimpant les escaliers, vous avez l'impression que vos genoux sont brûlants ou vous ressentez une sensation d'inconfort au niveau de la rotule ? Vos genoux sont peut-être en train de vous dire quelque chose.*

## **Vous avez mal aux genoux en grimpant les escaliers**

Vos articulations craquent et vous font souffrir lorsque vous gravissez un escalier ? Selon des chercheurs britanniques, cette douleur pourrait être un signe précoce d'arthrose, une maladie chronique de l'articulation qui détruit progressivement le cartilage.

Contrairement à une idée reçue, l'arthrose n'est pas due au vieillissement et une personne sur 3 en souffre avant 40 ans. Un inconfort ou une douleur dans le genou serait le signe que votre cartilage est atteint. Il est malheureusement impossible de le réparer mais un traitement précoce peut limiter les dégâts et soulager la douleur.

## **Vos genoux craquent quand vous marchez**

Si vos genoux craquent ou que vos articulations se bloquent parfois lorsque vous marchez, vous avez sans doute un ménisque fissuré. Les ménisques sont de petits disques de cartilage en forme de croissant qui servent d'amortisseur entre le fémur et le tibia. Chaque genou en comprend deux. Un mauvais mouvement (vous vous relevez brutalement d'une position accroupie par exemple) peut suffire pour qu'il se fissure, sans cela provoque forcément



une douleur. Les symptômes sont un genou qui accroche, qui se bloque ou un genou qui gonfle mais seul un médecin pourra identifier si ces symptômes sont bien caractéristiques d'une lésion du ménisque.

Le traitement repose sur des médicaments contre la douleur, une immobilisation avec attelle du genou et de la rééducation. L'opération chirurgicale n'est pas systématique : elle dépend surtout de la

gêne ressentie et si les ligaments sont également atteints.

## **Vous avez des fourmillements à l'arrière du genou**

Cette fois ce n'est peut-être pas le genou qui est en cause mais le nerf sciatique, qui va de l'extrémité inférieure de la moelle épinière à l'arrière de la cuisse. Le nerf sciatique est un nerf à la fois

moteur et sensitif. Il permet essentiellement les mouvements de flexion de la jambe et de flexion et extension du pied. Il permet aussi la sensibilité de la partie postérieure et latérale de la jambe, ainsi que du l'ensemble du pied. La douleur de la sciatique va suivre le trajet du nerf et peut créer un inconfort, un engourdissement ou des fourmillements à l'arrière du genou.

Dans le cas de sciatiques modé-

rées, la prise d'antalgiques, d'anti-inflammatoires non-stéroïdiens et de décontracteurs associés à un repos total peuvent suffire à soulager la douleur. Si la douleur ne s'atténue pas rapidement, n'hésitez pas à prendre rendez-vous chez votre médecin. Il vous prescrira des médicaments plus puissants de type morphine ou cortisone afin de vous soulager.

## **Vous avez une douleur à l'arrière du genou**

Cette douleur doit être prise au sérieux si elle apparaît au cours d'un long trajet en avion car cela peut être le signe annonciateur d'une phlébite, lorsqu'un caillot de sang bloque partiellement ou totalement la circulation sanguine, comme un bouchon. Le risque est plus fréquent en avion en raison de l'exiguité et de la mobilité réduite. Cette douleur est souvent accompagnée d'une sensation de chaleur dans le genou ou dans le mollet. Elle ne doit pas être pris à la légère car si une partie ou la totalité du caillot se détache de la paroi veineuse, il peut migrer jusqu'au cœur puis obstruer l'artère pulmonaire ou l'une de ses branches, provoquant une embolie pulmonaire.

En voyage, la meilleure défense contre la thrombose veineuse est de porter des chaussettes ou des bas de contention.

# GENOU FRAGILE : LES BONS TRAITEMENTS

**Les causes de traumatismes ou d'inflammation du genou sont nombreuses, tout comme les solutions thérapeutiques possibles. Mais la tendance actuelle, c'est moins de chirurgie et plus de « sur-mesure ». Illustration à travers avec six situations fréquentes.**

## **Des douleurs un mois après la reprise du sport : on repart calmement !**

C'est un classique en cas de reprise du sport, surtout après 40 ans. « On parle de syndrome rotulien douloureux d'effort », explique le Dr Dejour, chirurgien orthopédiste membre de la Sofcot et de la Lyon Knee School of Surgery. En cause : une surpression sur l'articulation, soudain utilisée de façon intensive sans préparation. Un manque de souplesse et de tonicité musculaire dans le dos, les fessiers et les cuisses agrave par ailleurs la tension au niveau de la rotule. C'est indétectable à l'IRM et à la radio.

Quelle solution ?  
On continue le sport mais de

façon plus douce et en choisissant des activités qui permettent de maintenir une bonne masse musculaire. Commencer de préférence par de la natation ou le vélo et faire du stretching pour retrouver de la souplesse. Si on veut courir, c'est deux fois 5 minutes par semaine jusqu'à ce que cela ne déclenche plus de douleurs et on augmente progressivement. La prise d'anti-inflammatoires et des séances de kiné peuvent aussi aider.

## **Mal au genou chez un sportif de toujours : on ralentit !**

Il suffit parfois de s'entraîner un peu plus que d'habitude pour déclencher aussi un syndrome rotulien. « Il représente 50% des problèmes de genou des sportifs et les adolescents sont particulièrement touchés », prévient le Dr Dejour. Une usure du ménisque est aussi possible, notamment chez des personnes très actives, ou ayant une activité professionnelle pénible. Enfin, une tendinite n'est pas rare à la suite d'efforts répétés. Quelle solution ?  
Reprendre un entraînement plus

assure le Dr Dejour. « En cas de tendinite : arrêt du sport quelques semaines, séances de kiné et infiltrations de corticoïdes éventuellement », propose le Dr Gepner, rhumatologue.

## **Gêne après un ménisque fissuré : une intervention parfois nécessaire**

Usé par des mouvements répétés, le ménisque peut aussi se fissurer lors d'un choc, au cours d'une chute. Après, il reste longtemps douloureux à l'effort, et peut entraîner des blocages du genou.

Quelle solution ?  
Tout dépend de l'âge et de l'importance de la lésion. « Chez les patients jeunes, il faut essayer de suturer la déchirure », explique le Dr Badet, chirurgien orthopédiste. Mais si le ménisque est très usé ou très abîmé, on préfère souvent l'enlever par arthroscopie. « La suppression du ménisque, même partielle, augmente le risque d'arthrose », prévient le Dr Gepner. « Après la cinquantaine, des infiltrations

de corticoïdes, voire d'acide hyaluronique sont souvent préférables. »

## **Entorse avec déchirure du ligament croisé : on n'opère pas toujours**

Ce ligament est très sollicité dans la pratique des sports de balle ou de glisse (ski). Sa rupture lors d'une entorse est donc une blessure fréquente. Quelle solution ?

« L'opération s'impose souvent pour remettre une « corde » à la place de celle (le ligament) qui s'est rompu, explique le Dr Dejour. On utilise pour cela un autre tendon autour du genou (chirurgie KJ (Kenneth Jones) ou DIDT (Droit Intérieur et Demi Tendineux). « Cela permet de retrouver un genou stable et de limiter l'apparition de l'arthrose », précise le Dr Badet. Mais elle n'est pas systématiquement proposée aux personnes peu sportives de plus de 40 ans, surtout si la déchirure est partielle, car le travail alors demandé au genou est moins important.

## LES ENFANTS DE 6 ANS NE SONT PAS TOUS ÉGAUX

Obésité, caries, prévention : les inégalités sociales de santé perdurent chez les enfants de 6 ans, au détriment des enfants des familles les plus modestes.

La DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) vient de publier les résultats de l'Enquête nationale de santé scolaire, réalisée en grande section de maternelle, en 2012-2013. Cette enquête annuelle, mise en place en 1999, repose sur les bilans de santé des élèves de 6 ans, destinés à dépister les pathologies et les troubles susceptibles d'avoir des effets sur l'apprentissage. Elle révèle que, dès l'âge de 6 ans, les enfants souffrent de fortes disparités de santé. Le surpoids et la santé buccodentaire en étant deux des principales illustrations.

Ainsi, les enfants de cadres ont de meilleurs indicateurs de santé : 7 % sont en surcharge pondérale et 1 % sont obèses, contre respectivement 16 % et 6 % chez les ouvriers. Côté dents, la proportion d'enfants de cadres ayant au moins une dent cariée s'élève à 8 % contre 30 % chez les ouvriers. Par ailleurs, ces derniers sont 24 % à présenter des dents cariées non soignées, contre 4 % des enfants de cadres.

### 47% des enfants n'ont jamais vu un dentiste

Ces disparités s'expliquent aussi par des différences dans les habitudes de vie : les cadres ont des comportements offrant plus de place à la prévention. Si 60 % de leurs enfants se brossent les dents plusieurs fois par jour, cette pratique ne concerne que 47 % des enfants d'ouvriers. Et seuls 40 % des enfants d'ouvriers ont déjà consulté un dentiste en dehors du cadre scolaire, contre 56 % pour les cadres.

L'influence du milieu social et des habitudes de vie s'illustre particulièrement dans le cas de la surcharge pondérale : les enfants en surpoids passent plus de temps devant un écran (53 % y consacrent plus d'une heure quotidienne les jours d'école contre 43 % en moyenne). Ils prennent également moins souvent un petit-déjeuner tous les jours et consomment plus de boissons sucrées.

### Il y a plus d'enfants qui portent des lunettes

Lors de cette enquête, un dépistage des troubles de la vision est également effectué. En 2013, la proportion d'élèves de grande section de maternelle portant des lunettes atteint 18 % et aucune différence n'est observée selon le sexe. Ce pourcentage a progressivement augmenté, passant de 12 % en 2000 à 14 % en 2006, pour atteindre 18 % en 2013.

Toutefois, la part des enfants qui présentent une myopie mais ne sont pas équipés de lunettes s'élève à 10,5 % en moyenne. Une proportion qui atteint 14 % dans les écoles relevant de l'éducation prioritaire.

# LE CHOCOLAT NOIR PROTÈGERAIT NOTRE CŒUR

*Manger quotidiennement du chocolat protégerait des maladies cardio-vasculaires selon une nouvelle étude parue dans la revue scientifique Heart.*

Une nouvelle étude scientifique apporte encore des bonnes nouvelles aux amateurs de chocolat. En effet, notre cœur aime le chocolat, car il réduirait les risques de maladies cardio-vasculaires. Les chercheurs de l'université d'Aberdeen (Ecosse) ont réalisé une étude avec 25 000 hommes et femmes et les ont suivis pendant une dizaine d'années. Ils ont mis en relation la consommation de chocolat et les risques cardio-vasculaires (taux de cholestérol, survenue d'accident cardiaque, d'accident vasculaire cérébral (AVC)). Cette étude d'observation a dévoilé que manger quotidiennement du chocolat diminuait les risques de maladies cardio-vasculaires.

« Une consommation supérieure de chocolat pouvant aller jusqu'à 100 grammes par jour est associée à un risque plus faible de maladie coronarienne et d'AVC (...) », expliquent les chercheurs. Les scientifiques ont aussi observé que les amateurs de chocolat avaient une vie plus saine. Moins gros, plus jeunes et plus sportifs, ils étaient donc des sujets moins à risques d'être touchés par les maladies cardio-vasculaires. Paradoxalement les sujets à risque s'interdisaient de savourer des carrés de chocolat, pensant améliorer leur hygiène de vie.

### Des bienfaits déjà établis

Si les scientifiques n'ont pas pu établir de lien entre consommation de chocolat et risques cardio-vasculaires, ils concluent tout de même leur étude sur les effets positifs du cacao. « Malgré tout, les éléments accumulés rapportés dans cette étude suggèrent qu'une forte consommation de chocolat pourrait être



associée à un bénéfice cardiovasculaire».

Cette étude confirme les conclusions d'une précédente étude américaine publiée en 2014 dans la revue Journal of American Heart Association. Elle révélait que les polyphénols contenus dans le chocolat noir diminuaient notre niveau de stress oxydatif (le stress causé

par un déséquilibre entre les radicaux libres et les anti-oxydants présents dans notre organisme) et augmentaient aussi notre taux d'oxyde nitrique, une substance bien connue pour augmenter la pression artérielle. Mais que pour bénéficier de ces bienfaits, il fallait déguster du chocolat à 85% de cacao.

# LE CHOCOLAT NOIR AMÉLIORE LA SANTÉ DES ARTÈRES

Le chocolat noir améliore la fonction vasculaire et préserve la santé des vaisseaux sanguins selon une étude scientifique hollandaise.

Le chocolat noir riche en flavonoïdes (antioxydant puissant) protège des maladies cardio-vasculaires. Il permet de maintenir la souplesse des artères et limiter les risques d'athérosclérose d'après les résultats d'une étude publiée dans le Faseb Journal, une revue spécialisée

en biologie. L'athérosclérose est une maladie cardiaque qui se caractérise par le dépôt d'une plaque essentiellement composée de graisses sur la paroi des artères qui deviennent rigides empêchant la circulation d'un sang riche en oxygène vers le cœur. A terme, ces dépôts peuvent entraîner la lésion de la paroi artérielle, l'obstruction des vaisseaux et entraîner des crises cardiaques.



# LE CHOCOLAT AUGMENTE LA CONCENTRATION

Le chocolat est excellent pour la concentration, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale NeuroRegulation. Il permet aussi de faire baisser la pression artérielle.

Une nouvelle étude scientifique apporte encore des bonnes nouvelles aux amateurs de chocolat. En effet, celui-ci, s'il est dosé à 60 % de cacao, permettrait d'augmenter la concentration, et s'il est riche en théanine, un acide aminé, il pourrait réduire la pression artérielle.

Les chercheurs de l'Université d'Arizona (Etats-Unis) ont analysé l'activité cérébrale de 122 volontaires âgés de 18 à 25 ans à l'aide d'un électroencéphalogramme, alors qu'ils dégustaient du chocolat noir à 60 % de cacao.

Les résultats de leur étude ont révélé que les

croqueurs de chocolat montraient des signes de vigilance et d'attention plus élevés que les autres, ainsi qu'une augmentation de la pression sanguine à court terme. Mais, les scientifiques ont aussi découvert les vertus de la théanine dans le chocolat.

### Le chocolat est aussi riche en théanine

Les chercheurs ont aussi observé que le chocolat avec 60 % de cacao est riche en théanine, un acide aminé présent dans le thé vert qui agit comme un relaxant. « La théanine est un produit vraiment fascinant qui abaisse la pression artérielle et produit ce que nous appelons des ondes alpha dans le cerveau, qui sont calmes et pais-

bles » explique Larry Stevens, professeur de psychologie à l'Université d'Arizona. « Nous avons pensé que si le chocolat élève la pression artérielle aiguë, la théanine l'abaisse, alors peut-être que la théanine contrerait les effets hypertenseurs du chocolat à court terme. »

Si d'autres études sont nécessaires pour valider les bienfaits santé du chocolat à 60 % sur l'hypertension, les résultats de ces recherches sont encourageants. « des millions de patients souffrent d'hypertension » rappelle le professeur. « Manger des barres de chocolat à haute teneur en chocolat et en théanine tous les après-midi pourraient leur être bénéfique. Ainsi, leur pression artérielle pourrait tomber dans la fourchette normale, et ils seraient plus vigilants et attentifs ».

## Chorba Frik

### Ingrediénts:

pour 6 personnes  
 -500g de viande d'agneau  
 -4 tomates fraîches  
 -1 oignon  
 -4 gousses d'ail  
 -1 botte de coriandre fraîche  
 -3 feuilles de menthe  
 -3 feuilles de céleri  
 -1c à soupe de smen  
 -sel et poivre  
 -1cc de paprika  
 -1 pincée de cannelle en poudre  
 -1c à soupe de concentré de tomate  
 -1 poignée de pois chiches trempés la veille  
 -1 verre de frik (blé vert concassé)



### Préparation:

- Faites bouillir les tomates dans de l'eau bouillante quelques minutes et puis pelez-les et passez-les au mixeur avec la moitié de la botte de coriandre, les feuilles de céleri et de menthe fraîche ainsi que les gousse d'ail
- Faites revenir la viande dans le

smen avec l'oignon haché quelques minutes et ajoutez le coulis de tomates mixé et puis les pois chiches, salez, poivrez et ajoutez la paprika et la cannelle

- Couvrez d'eau chaude (environ 2 litres et demi) et laissez cuire pendant plus d'une heure
- Dès que la viande est cuite retirez-la
- Ajouter le frik rincé
- Laissez cuire au moins 20min tout en mélangeant de temps en temps avec une louche pour que le frik ne colle pas
- En fin de cuisson, ajoutez le

reste de la coriandre hachée et la viande grossièrement émiettée et servir avec un bon à tirage fait maison

## Mthewem sauce blanche

### Ingredients:

- 500 g de viande de mouton (gigot ou épaule)  
 - 1 poignée de pois chiches trempés la veille  
 - 1 poignée d'amandes entières émondées (facultatif)  
 - 1 tête d'ail  
 - 1 petit oignon haché  
 - 1 c à s de smen

#### Pour les boulettes de viande hachée :

- 300 g de viande hachée  
 - 1 c à s de chapelure ou de farine  
 - sel, poivre  
 - cumin



### Préparation:

1. Mettez l'ail dans un mortier et écrasez-le bien jusqu'à l'obtention d'une purée
2. Dans une cocotte ou une grande marmite, mettez les morceaux de viande l'oignon haché le smen (ou l'huile par défaut) et faites revenir
3. Salez, poivrez, et ajoutez un peu de cumin
4. Couvrez l'eau à hauteur de la viande
5. Ajoutez les pois chiches et et l'ail en purée (réservez un peu pour la viande hachée)

#### Entretemps préparez vos boulettes de viande hachée

1. Dans une terrine, mettez la viande la chapelure ou la farine, l'ail, sel, poivre et du cumin

2. Mélangez bien avec la main
3. Formez des boulettes en enfermant une amande dans chacune d'entre elles
4. Une fois que les morceaux de viande sont cuits, disposez les boulettes de viande hachée dans la sauce et laissez cuire
5. Faites frire le reste des amandes dans un peu d'huile ou faites-les griller au four
6. Servez la viande entourée de boulettes et de pois chiches
7. Arrosez avec la sauce et parsemez d'amandes

## Tajine lahloou

### Ingrediénts:

- 500 kg de viande d'agneau ou de mouton  
 - 2 oignons émincés  
 - 1 c à s de smen  
 - 250 g de pruneaux secs  
 - 250 g d'abricots secs  
 - 2 bâtons de cannelle  
 - 2 anis étoilées  
 - ¼ c à c de cannelle en poudre  
 - Safran colorant ou pur safran  
 - Sel, poivre  
 - 2 c à c d'extrait de vanille  
 - 6 c à s de sucre semoule  
 - 6 c à s de fleur d'oranger  
 - amandes effilées légèrement grillées



### Instructions :

1. Faites revenir l'oignon émincé dans une cocotte avec le smen, ajoutez la viande, la retourner de temps en temps.
2. Ajoutez les épices, salez, poivrez
3. Couvrir avec de l'eau à la hauteur de la viande et laissez cuire (le temps de cuisson va dépendre de votre viande)
4. En parallèle, cuire les pruneaux et les abricots à la vapeur dans le même couscousier
5. Une fois la viande cuite, la retirer et la réserver bien au chaud
6. Récupérez la sauce et la filtrez avec une passoire
7. Partagez la sauce obtenue dans deux casseroles
8. Mettez les pruneaux dans l'une et les abricots dans l'autre
9. Mettre la sauce dans une casserole avec les pruneaux,
10. Ajoutez 3 c à s de sucre, 3 c à s de fleur d'oranger, 1 c à c d'extrait de vanille, une pincée de cannelle, mélanger délicatement avec une cuillère en bois et laissez réduire et carameliser
11. Grillez les amandes effilées dans un four préchauffé à 180°C
12. Montez les pruneaux et les abricots sur de mini-brochettes
13. Récupérez la sauce dans laquelle on a préparé les pruneaux et les abricots
14. Dressez la viande dans une assiette avec les brochettes de pruneaux et d'abricots
15. Arrosez avec la sauce sucrée récupérée et parsemez d'amandes effilées grillées



رمضان مبارك

## Saha Ftorkom

## EN SOLIDARITÉ AVEC TEKBER HADDI Les prisonniers politiques sahraouis entament une grève de la faim préventive

Les prisonniers politiques sahraouis (groupe de Gdeim Izik) ont entamé «une grève de la faim préventive» de 48 heures à partir de ce mardi, en solidarité avec la citoyenne sahraouie Tekber Haddi en grève de faim après l'assassinat de son fils par des colons marocains à Layoun occupée, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).



Les prisonniers politiques sahraouis ont exprimé, dans un communiqué, leur solidarité avec Tekber Haddi en grève de la faim illimitée depuis le 15 mai 2015 devant le consulat du Maroc à Las Palmas, réclamant l'ouverture d'une enquête «juste et impartiale» sur l'assassinat de son fils, Mohamed Lamine Haidala par des colons marocains et la traduction

des responsables devant la justice.

Ils ont également appelé tout le peuple sahraoui à la solidarité avec Tekber, sous le slogan «Nous sommes tous fils de Tekber Haddi», s'élèvant contre la négligence des revendications de Mme Tekber Haddi par les autorités marocaines.

Mohamed Lamine Haidala, fils de Mme Tekber Haddi, est le dernier cas

des meurtres perpétrés par les autorités marocaines et leurs colons dans les territoires sahraouis occupés, d'autres crimes ont été commis comme ce fut le cas de Eluali, assassiné en septembre dans la prison de Dakha, ou celui de Saïd Dambar, exécuté de sang-froid par la police marocaine alors qu'il rentrait chez lui.

## DOUBLE ATTENTAT À N'DJAMENA : Le bilan s'alourdit à 37 morts

Le bilan du double attentat suicide perpétré lundi à N'Djamena, capitale du Tchad, s'est alourdi à 37 morts, y compris 4 kamikazes, a annoncé le président Idriss Déby Itno dans un message télévisé diffusé mardi soir.

Le président Déby Itno a condamné avec véhémence «cet acte horrible et barbare commis par ces illuminés» et promis que «cette forfaiture ne restera pas impuni».

Il a invité ses compatriotes, toutes couches confondues, au calme et à la sérénité et surtout à redoubler de vigilance et à coopérer efficacement avec les services de sécurité afin de neutraliser toute tentative de déstabilisation de leur pays.

«Le Tchad ne se pliera jamais devant un chantage terroriste», a déclaré le président Déby Itno, qui était à Johannes-

burg, en Afrique du Sud, pour participer au 25e sommet de l'Union africaine (UA), lors du double attentat.

Ce sont l'Ecole nationale de police et les abords du commissariat central de police, situé à quelques mètres de du palais présidentiel, qui ont été frappés, lundi matin.

Le bilan provisoire publié lundi par le gouvernement faisait état de 27 morts, y compris les 4 terroristes, et 101 blessés.

Le gouvernement tchadien, qui a envoyé des militaires participer aux opérations contre le groupe armé Boko Haram au Cameroun, au Nigeria et au Niger, a attribué les deux attentats suicides à ce groupe terroriste, premiers qu'ont connus N'Djamena.

## BURUNDI :

## La CENI est techniquement prête à organiser les élections

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burundi est techniquement prête à organiser les élections, a déclaré mardi le président de cette institution, Pierre-Claver Ndayicariye.

Il a fait cette déclaration lors de la prestation de serment de deux nouveaux membres de la CENI, qui remplacent deux commissaires ayant jeté l'éponge sur fond de crise politique due au 3e mandat du président Pierre Nkurunziza. La nouvelle vice-présidente de

la CENI, Annonciata Niyonkuru, et la nouvelle commissaire en charge des finances et de l'administration, Alice Nijimbere, ont prêté serment au cours d'une cérémonie présidée par le président Nkurunziza.

Aux termes de la Constitution et de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi (AAPRB) d'août 2000, la CENI doit être composée de 5 membres, dont 3 hutus de sexe masculin et 2 tutsi de sexe féminin).

La cérémonie a été boycottée par les partis d'opposition, parlementaire et extraparlementaire.

Les élections communales et législatives auront lieu le 29 juin, l'élection présidentielle le 15 juillet et les séminaires le 24 juillet, selon le nouveau calendrier décreté le 10 juin par le président Nkurunziza, après que la Communauté est-africaine (EAC), dont le Burundi est membre, eut recommandé un report des élections. Le ministre burundais de l'Intérieur,

Edouard Nduwimana, a souligné que ces nouvelles échéances électorales sont «inamovibles» «parce qu'il y a des dates «rouges» à respecter pour éviter que le pays ne tombe dans une situation de vide institutionnel».

Les mandats des deux chambres du Parlement bicaméral burundais (Assemblée nationale et Sénat) et du président de la république sortant, prendront fin respectivement les 9 et 26 août 2015, a-t-il expliqué.

## EGYPTE

## 165 condamnés pour manifestations illégales seront libérés après une grâce présidentielle

Les autorités égyptiennes vont libérer quelque 165 personnes condamnées à de la prison pour avoir violé une loi limitant le droit de manifester, après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle, a indiqué mercredi la présidence.

Selon un communiqué de la présidence, 165 personnes "condamnées dans

des procès pour avoir violé la loi des manifestations", ne purgeront pas leur peine, et seront ainsi libérées.

"La liste des personnes libérées comprend un grand nombre de jeunes et de mineurs", a-t-on précisé dans le communiqué. Toutefois cette liste n'inclut aucune des figures de la révolte de 2011 qui

chassa Hosni Moubarak du pouvoir, emprisonnées en vertu de cette loi.

Parmi ces figures, le militant de gauche Alaa Abdel Fattah qui avait écopé de cinq ans de prison, sa soeur Samaa Seif de deux ans, et le fondateur du mouvement du 6-Avril, fer de lance de la révolte de 2011, Ahmed Maher, condamné à trois ans de

prison. L'annonce de la libération de ces 165 condamnés intervient alors que la justice égyptienne a confirmé mardi la peine de mort prononcée contre l'ex-président Mohamed Morsi dans un procès pour violences et évasion de prison durant la révolte de 2011.

APS

## CÔTE D'IVOIRE: Le président Ouattara promet une présidentielle «totalement apaisée»



Le président ivoirien Alassane Ouattara a promis mardi que l'élection présidentielle d'octobre 2015 serait «totalement apaisée».

«Les élections seront totalement apaisées, totalement démocratiques et totalement ouvertes», a déclaré le président Ouattara à l'issue d'un entretien avec son homologue français François Hollande à Paris.

«La Côte d'Ivoire veut être un exemple après la crise post-électorale de 2010-2011», a-t-il souligné devant la presse, estimant que «de bonnes élections permettent de tourner la page».

«Nous nous attelons à cela avec une Commission électorale indépendante et donc des circonstances équitables pour tous les candidats», a poursuivi Alassane Ouattara, qui fait figure de grand favori du scrutin, assurant que «personne ne devra être exclu des candidatures en Côte d'Ivoire».

L'opposition ivoirienne a critiqué samedi à Abidjan l'organisation de la présidentielle d'octobre, accusant le pouvoir de préparer des «fraudes massives» sur les listes électorales.

«Les deux chefs d'Etat ont évoqué les prochaines échéances en Côte d'Ivoire», a indiqué l'Elysée dans un communiqué, ajoutant sans plus de précisions que M. Hollande avait «apporté l'attention de son homologue sur la lutte contre l'impunité».

Le bilan de M. Ouattara en matière de réconciliation reste critiqué: la condamnation en mars de l'ex-Première dame Simone Gbagbo à 20 ans de prison au terme d'un procès vivement critiqué par les défenseurs des droits de l'Homme n'a fait que relancer les accusations de «justice des vainqueurs». Aucune personnalité proche du pouvoir actuel n'a jusqu'à présent été jugée en Côte d'Ivoire.

Alassane Ouattara était arrivé au pouvoir en avril 2011 après une crise meurtrière née du refus du chef de l'Etat sortant Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite à l'élection de novembre 2010.

Le scrutin présidentiel d'octobre est considéré comme crucial par les partenaires de la Côte d'Ivoire pour la stabilisation du pays qui a connu une décennie de crise politico-militaire.

## DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX MISSILES INTERCONTINENTAUX La Russie opposée à une nouvelle «course aux armements» avec les Etats-Unis



La Russie est opposée "par principe" à toute nouvelle course aux armements avec les Etats-Unis, a déclaré mercredi le conseiller du Kremlin Iouri Ouchakov après l'annonce de Vladimir Poutine la veille d'un renforcement de la force de frappe nucléaire russe.

"La Russie tente d'une façon ou d'une autre de réagir aux menaces potentielles, mais sans aller au-delà. (...) Nous sommes opposés à toute course aux armements car cela affaiblirait nos capacités économiques. Nous sommes contre cela par principe", a affirmé M. Ouchakov.

Moscou a annoncé mardi renforcer son arsenal nucléaire de plus de 40 nouveaux missiles balistiques intercontinentaux, en réponse au projet américain d'installation d'armes lourdes en Europe de l'est, suscitant la condamnation immédiate de l'Otan.

Devant la presse, le président russe a expliqué mardi soir que la Russie devait se défendre avec "ses forces armées et sa force de frappe" si elle est "menacée", car "l'Otan arrive" à ses frontières.

"Il y a des mesures prises pour transformer l'équilibre stratégique des forces. Bien sûr, cela ne peut que préoccuper la Russie", a abondé mercredi le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov.

Le quotidien américain *New York Times* a révélé dans le courant de la semaine que le Pentagone envisageait de déployer des armes lourdes, notamment des chars, pour une force militaire allant jusqu'à 5.000 soldats aux frontières russes.

Ce serait la première fois que les Etats-Unis déplacent des armes lourdes dans des pays qui, avant de devenir membres de l'Otan à partir de 1999, ont appartenu à la sphère d'influence de l'URSS au sein des forces du Pacte de Varsovie.

"Tout cela force la Russie à prendre des mesures pour garantir ses intérêts et sa sécurité", a poursuivi M. Peskov, en ajoutant que l'annonce du renforcement des capacités nucléaires russes ne devait pas "susciter d'inquiétudes". "La Russie, comme l'a répété à plusieurs reprises le président russe, n'est pas en faveur d'une confrontation. Au contraire, nous recherchons des relations constructives et mutuellement bénéfiques avec nos partenaires", a-t-il affirmé, citant comme exemple la visite en Italie de M. Poutine, son entretien avec le président finlandais et le Forum économique de Saint-Pétersbourg qui s'ouvre jeudi. La course aux armements du temps de la Guerre froide, qui avait vu l'URSS et les Etats-Unis investir des sommes de plus en plus colossales dans le complexe militaro-industriel, a été l'une des causes de l'asphyxie de l'économie soviétique et de sa chute.

La Russie a renforcé son budget militaire, qui représente désormais 21% de son budget total, soit le double par rapport à 2010, d'après le think-tank indépendant Gaïdar.

## PALESTINE Le président Abbas annonce la démission sous 24h du gouvernement

**Le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé mardi devant un organe de son parti la démission sous 24 heures du gouvernement palestinien.**



«Le gouvernement palestinien va démissionner dans les prochaines 24 heures», a dit M. Abbas devant le Conseil révolutionnaire du Fatah, son parti, ont rapporté à l'AFP plusieurs participants à la réunion à Ramallah.

Ehab Bseiso, porte-parole du gouvernement d'union palestinien, n'a pas confirmé une telle démission. «Nous avons eu une réunion (du gouvernement) aujourd'hui, et cette question n'a pas été discutée», a-t-il dit à l'AFP.

Cependant, M. Abbas et le Premier ministre Rami Hamdallah se rencontreront (mercredi) à 13h00 (10h00 GMT) pour discuter de la manière dont le gouvernement va travailler et cette rencontre dissiperai la querelle», a-t-il dit. Une autre source proche de la présidence parle d'entretien à 12h00.

«Le gouvernement va démissionner dans les prochaines 24 heures en raison de sa faiblesse et parce qu'il n'y a aucune chance que le Hamas lui permette d'agir dans la bande de Gaza», a déclaré Amin Maqbul, secrétaire général du Conseil révolutionnaire du Fatah.

### Le Hamas refuse une dissolution «unilatérale» du gouvernement palestinien

Le Hamas aux commandes dans la bande de Gaza a dit refuser toute dissolution «unilatérale» du gouvernement d'unité palestinien, auquel il est associé et qui pourrait présenter sa démission ce mercredi à l'instigation du président Mahmoud Abbas.

«Le Hamas rejette tout changement

unilatéral de gouvernement sans le consentement de toutes les parties», a dit Sami Abou Zouhri, porte-parole du Hamas.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé mardi après-midi devant un organe de son parti la démission sous 24 heures du gouvernement d'unité formé en 2014, ont indiqué plusieurs participants à la réunion à Ramallah.

Ce gouvernement composé de technocrates approuvés par le Fatah et le Hamas était censé mettre fin à des années de divisions qui ont quasiment tourné à la guerre civile entre les deux principaux mouvements palestiniens en 2007. Le président Abbas était censé rencontrer le Premier ministre Rami Hamdallah en début d'après-midi.

## TERRITOIRES OCCUPÉS L'autorité palestinienne se dit favorable à un cessez-le-feu avec Israël mais insiste sur l'unification territoriale

Le conseiller du président palestinien Mahmoud Abbas, Nabil Abou Roudeina a indiqué mardi que l'Autorité nationale palestinienne (ANP) était favorable à un cessez-le-feu avec Israël, mais pas en tant que préambule à un Etat palestinien avec des frontières temporaires.

Nabil Abou Roudeina a expliqué dans un communiqué de presse officiel qu'un cessez-le-feu entre le mouvement palestinien Hamas et Israël «était important, mais pas aux dépens de notre peuple et de notre unification territoriale».

Son communiqué fait suite à des informations préalables selon lesquelles il existe des efforts actuellement pour parvenir à un cessez-le-feu à long terme entre Israël et le Hamas afin de relâcher le blocus israélien et de construire un port maritime flottant pour la bande de Gaza.

«Tout accord de cessez-le-feu ouvre la voie pour l'acceptation d'un Etat avec des frontières temporaires, et dans un tel cas, cela aurait des conséquences dévastatrices sur notre peuple, leur cause et leur indépendance», a-t-il déclaré.

Il a souligné que tout cessez-le-feu signé avec Israël devrait soulager la souffrance des Palestiniens



et ne devrait pas violer le consensus national palestinien.

### Contacts indirects entre le mouvement palestinien Hamas et Israéliens sur une trêve à Gaza

Le mouvement palestinien Hamas et les autorités d'occupation israéliennes ont noué des contacts indirects pour «échanger des idées» sur une trêve à long terme dans la bande de Gaza, ont indiqué mardi des sources au sein du mouvement palestinien.

Ces contacts ont eu lieu grâce à des intermédiaires arabes et européens en vue de consolider un cessez-le-feu informel qui a mis fin en août dernier à une agression de 50 jours menée par l'armée israélienne contre la bande de Gaza. «Il y a eu des contacts

indirects entre Israël et le Hamas, des messages qui ont été transmis par des canaux arabes et européens et des sources turques», a indiqué une de ces sources à l'AFP en parlant d'échange indirect d'idées».

La trêve actuelle négociée par l'Egypte a pris effet le 26 août. Elle prévoit une reprise de contacts indirects durant le mois suivant afin de parvenir à un cessez-le-feu durable et à des discussions sur les principaux sujets en suspens. Mais ces discussions n'ont jamais repris.

«Nous sommes prêts à un accord. Le Hamas veut régler les problèmes à Gaza», a affirmé une des sources tout en insistant sur le fait que ces contacts étaient purement formels

et qu'il n'y avait pas d'initiative ou de proposition sur la table.

«Le Hamas a reçu des émissaires européens à Gaza et à Doha (au Qatar) qui ont transmis des messages de la part d'Israël», a ajouté cette source.

«Nous avons reçu plusieurs envoyés mais il ne s'agit pas de discussions officielles. Ce sont des idées indirectes et des communications», a-t-on ajouté de même source en faisant état de l'implication de responsables de l'ONU et de membres du Parlement européen. Des hauts responsables du Hamas ont également rencontré à Doha des responsables qataris.

Selon cette source, les discussions ont porté sur un accord d'une durée de cinq à dix ans ainsi que sur l'exigence du Hamas d'une levée du blocus israélien autour de la bande de Gaza et de l'ouverture d'un passage maritime entre la bande de Gaza et le reste du monde.

Cette source n'a pas précisé si d'autres mouvements palestiniens tel le Fatah, dirigé par le président Mahmoud Abbas étaient associés à ces discussions. L'agression contre Gaza a coûté la vie à près de 2.200 Palestiniens dont une majorité de civils selon les chiffres de l'ONU.

## ÉGYPTE

### Ban Ki-moon préoccupé par la confirmation de la peine de mort contre Morsi

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon est «très préoccupé» par la confirmation des peines de mort prononcées en

Egypte contre une centaine d'accusés dont l'ex-président Mohamed Morsi, a indiqué mardi le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq.



M. Ban craint que ces sentences «aient un impact négatif sur les perspectives de stabilité à long terme de l'Egypte», a-t-il souligné.

Le secrétaire général note que les condamnés ont la possibilité de faire appel et «demande instamment aux autorités de s'assurer qu'ils puissent bénéficier des garanties légales et d'un procès équitable».

M. Ban, toujours selon le porte-parole, rappelle «son opposition à l'application de la peine capitale en toutes circonstances» et invite le gouvernement égyptien à décréter un moratoire sur les exécutions.

La justice égyptienne a confirmé mardi la peine de mort infligée à l'ex-président Mohamed Morsi dans un procès pour violences et évasion de prison durant la révolte de 2011, un verdict vivement critiqué par plusieurs pays, notamment la Turquie.

#### Washington «préoccupé» par la condamnation de l'ex-président égyptien Morsi

La Maison Blanche a fait part mardi de sa «profonde préoccupation» après la condamnation de l'ex-président égyptien Mohamed Morsi.

«Nous sommes profondément préoccupés par les condamnations à caractère politique qui ont été prononcées contre l'ancien président

Morsi et nombre d'autres par un tribunal égyptien aujourd'hui», a déclaré Josh Earnest, porte-parole de l'exécutif américain. La justice égyptienne a par ailleurs confirmé la peine de mort infligée à l'ex-président dans un procès pour violences et évasion de prison durant la révolte de 2011.

«Les Etats-Unis ont à de nombreuses reprises exprimé leurs inquiétudes concernant la détention et la condamnation de plusieurs responsables politiques en Egypte», a souligné M. Earnest.

«Nous condamnons la pratique des procès de masse et des condamnations de masse, qui sont menés d'une manière qui est contraire aux obligations internationales de l'Egypte», a-t-il ajouté.

Au total, près d'une centaine de personnes, dont le guide suprême de la confrérie islamiste de M. Morsi, Mohamed Badie, l'ex-président du Parlement Saad al-Katatni et le célèbre prédicateur Youssef al-Qaradaoui -jugé par contumace car installé au Qatar- ont été condamnés à mort.

#### Le Qatar préoccupé par la condamnation à mort de Morsi

Le Qatar a exprimé sa «profonde préoccupation» quant à la confirmation par la justice égyptienne de la

peine de mort infligée à l'ex-président Mohamed Morsi, dont il a demandé la libération.

«Doha ajoute sa voix à celles demandant l'annulation du verdict et la libération de M. Morsi», écrit le gouvernement du Qatar dans un communiqué publié mercredi par l'agence officielle QNA. Le Qatar, qui soutient les Frères musulmans, a estimé que «la condamnation à mort d'opposants politiques en Egypte nuit à la sécurité et à la stabilité et bloque la voie devant la réconciliation et la harmonie entre les frères égyptiens».

La justice égyptienne a confirmé mardi la peine de mort prononcée contre M. Morsi dans un procès pour violences et évasion de prison durant la révolte de 2011.

Le Qatar a été le seul pays arabe du Golfe à dénoncer l'éviction de M. Morsi par l'armée égyptienne en 2013. Cette position a provoqué une crise dans ses relations avec trois de ses voisins: l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et Bahreïn, et l'Egypte.

La crise s'est atténuée en décembre lorsque le Qatar a exprimé son soutien à M. Sissi même s'il continue de donner refuge à de nombreuses figures des Frères musulmans d'Egypte.

## Ban Ki-moon appelle à relever les nouveaux défis en matière de maintien de la paix

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a appelé mardi à relever les nouveaux défis en matière de maintien de la paix. M. Ban avait annoncé la création du Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations de paix en octobre 2014 dans le but d'évaluer leur état actuel et d'identifier les nouveaux besoins.

Lors d'une conférence de presse organisée au siège des Nations Unies à New York à

l'occasion de la remise par le Groupe de son rapport d'évaluation, le Secrétaire général a noté les progrès importants accomplis au cours des 15 dernières années afin d'adapter les opérations de paix à la complexité du monde actuel.

Cependant, le chef de l'ONU a déclaré qu'un ensemble de «changement drastique» avait rendu nécessaire un nouvel examen des opérations de paix. «Nos opéra-

tions de paix sont désormais confrontées aux formidables défis que sont la nature changeante des conflits et la montée de l'extrémisme violent», a-t-il souligné. «Le Groupe indépendant que j'ai nommé, dirigé par M. Ramos-Horta et Mme Haq, s'est montré à la hauteur de cette tâche très complexe», a salué M. Ban, remerciant le Président et la Vice-présidente du Groupe, ainsi que l'ensemble de ses

membres, pour leur contribution. «Je vais étudier les recommandations du rapport attentivement et les transmettre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité», a-t-il poursuivi, se déclarant impatient de travailler en étroite collaboration avec des Etats membres et d'autres partenaires clés sur la façon de mettre en œuvre les «propositions intéressantes» présentées dans le rapport.

## IRAK : 44 personnes tuées dans des frappes aériennes et des affrontements

Quarante-quatre personnes ont trouvé la mort mardi lors de frappes aériennes lancées par la coalition dirigée par les Etats-Unis et d'affrontements entre les forces irakiennes et les éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Irak, ont déclaré des sources de sécurité.

Dans la province de Ninive, au nord-ouest de l'Irak, l'aviation de la coalition a procédé à l'aube à une frappe aérienne sur trois véhicules transportant des membres de l'EI dans la région de Bara, non loin de

la ville de Sinjar désormais contrôlée par l'EI, a indiqué le leader d'un groupe kurde, Luqman Al-Khansouri, chargé de libérer Sinjar.

«La frappe aérienne a détruit les trois véhicules et tué les 13 éléments de Daech qui se trouvaient à leur bord», a déclaré M. Al-Khansouri.

Dans la province de Salaheddine, de violents affrontements ont opposé les forces irakiennes et les membres de l'EI sur la route principale conduisant au village de Seneia -contrôlé par l'EI- à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la raffinerie

de pétrole de Baiji. Au moins onze militaires ont trouvé la mort ainsi que six membres des forces de sécurité, a affirmé une source de sécurité de la province. Sur la route conduisant à Seneia, les forces de sécurité ont violemment combattu les éléments de l'EI pendant deux journées successives, alors que l'armée et les milices alliées connues sous le nom de Hachd al-Chaabi, ou Mobilisation populaire, tentaient d'aller de l'avant pour libérer le village, a ajouté la source. Parallèlement, les forces de sécurité et les

## NUCLÉAIRE IRANIEN : La directrice politique de l'UE rencontrera mercredi des responsables iraniens à Vienne

La directrice politique de l'Union européenne, Helga Schmid et les vice-ministres iraniens des Affaires étrangères Abbas Araghchi et Madjid Takht Ravanchi se rencontreront mercredi à Vienne pour discuter de la question du nucléaire iranien, a annoncé mardi le Service européen pour l'action extérieure. Selon un communiqué de presse, la réunion sera organisée dans le cadre des efforts diplomatiques actuels des pays du groupe P5+1 (Royaume-Uni, Chine, France, Russie, Etats-Unis et Allemagne) en vue de «travailler vers une solution globale et à long terme de la question du nucléaire iranien». Les directeurs politiques des P5+1 se joindront aux négociations plus tard cette semaine. L'Iran et les P5+1 s'efforcent de conclure un accord global sur le nucléaire iranien avant la date limite du 30 juin, après s'être entendus sur un accord-cadre début avril.

## CUBA - UE Des avancées importantes vers un accord sur la coopération et le dialogue politique

Cuba et l'Union européenne ont réalisé des avancées significatives lors de leur quatrième session de négociations portant sur le dialogue politique, la coopération et le commerce qui s'est achevée mardi à Bruxelles, a indiqué le ministère cubain des Affaires étrangères. Le bloc des 28 et Cuba visent à signer un cadre de dialogue politique et de coopération d'ici fin 2015. «La phase des négociations axée sur le fond de l'accord commercial est achevée, et des avancées significatives ont été atteintes en ce qui concerne la coopération, dont la négociation est à un stade avancé», précise un communiqué publié sur le site cubaminrex.cu. «Un échange utile a eu lieu sur la question du dialogue politique, permettant à chacun d'exprimer ses positions et aspirations respectives», ajoute le communiqué. Selon le ministère cubain des Affaires étrangères, ces discussions ont eu lieu «dans un climat constructif et professionnel» et «les équipes ont convenu de se réunir à nouveau en septembre à La Havane, pour un cinquième round de négociations».

La Havane et Bruxelles sont en négociations pour normaliser leurs relations et laisser derrière eux une série de désaccords sur le thème des droits de l'homme, au moment même où Cuba tente de faire de même avec les Etats-Unis.

éléments de l'EI poursuivent leurs affrontements au coup pour coup dans la ville de Baiji (200 kilomètres au nord Bagdad) et la raffinerie voisine, a précisé la source. Dans la même région, au moins 150 familles déplacées sont retournées chez elles à Tikrit, chef-lieu de la province, à environ 170 kilomètres au nord de Bagdad, environ deux mois après que les forces de sécurité et les milices de Hachd al-Chaabi ont libéré la ville des éléments de l'EI, a assuré la source.

APS

## THÉÂTRE DE MARIONNETTES D'AÏN TÉMOUCHENT: Les troupes de Blida et de Constantine dominent la manifestation

Les troupes "Le Petit théâtre" de Blida et "Mesreh Ellil" de Constantine ont marqué de leurs empreintes la neuvième édition du Festival culturel national de théâtre de marionnettes (FCNTM) d'Aïn Témouchent, clôturée mardi soir.

Ces deux troupes ont remporté le premier prix (600.000 DA) pour la première grâce à son œuvre "Arais Ami Hassane" (Les poupées de Ami Hassane) et celui de la scénographie (350.000 DA) pour la seconde, pour la pièce "El Khat" (Le couturier).

Le jury homogène de cette édition a relevé "les tentatives de recherches engagées par ces deux troupes". Notons que ce même jury a nommé ces deux troupes pour l'obtention du Grand prix de la manifestation.

Cette énième distinction pour ces troupes marque encore le travail de fond mené par leurs responsables respectifs, à savoir Châalane Abdelhakim et Yacine Tounsi.

"Le Petit théâtre" constitué à partir du dispositif de la CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage), s'est illustré à plusieurs reprises lors des éditions précédentes du festival d'Aïn Témouchent. Plusieurs prix sont à mettre à son actif. C'est le cas en 2010 où il a enlevé le premier prix lors de 4e édition.

En 2011, le jury de la 5e édition avait attribué le prix de la meilleure scénographie à Abdelhakim Châalane, pour son spectacle "Moughamarate Rfikou" écrit collectivement, rappelle-t-on. Pour "Mesreh Ellil" de Yacine Tounsi, il y a lieu de rappeler sa participation, lors de la 6e édition en 2012, avec le Théâtre régional d'Annaba, où il a mis en relief le manipu-



lateur, une technique moderne pour le festival d'Aïn Témouchent. "Il s'agit, ni plus, ni moins, que de la manipulation en vue", a-t-il rappelé.

La troupe "Mesreh Ellil" a obtenu, en 2011 lors de la 5e édition, le prix du jury pour son spectacle "Siouana". Lors de la 7e édition en 2013, à la tête de la troupe du Théâtre régional de Skikda, Yacine Tounsi a remporté le premier prix du festival grâce à sa représentation "El Amira oual Moutassaouel" (La Princesse et le mendiant).

Il a remporté, par ailleurs, le prix de la meilleure scénographie avec son specta-

cle "Hikayate bil alouane" (Histoires en couleurs). Le troisième prix, celui du meilleur texte (250.000 dinars) a été échu aux deux auteurs Kamel Kadim pour "Arousat Wahran" et Madani Fadela de Sidi Bel Abbès. Le quatrième prix, celui de la meilleure scénographie (250.000 DA) a été décerné à Missoum Saïd d'Oran. Quant aux prix du meilleur manipulateur et meilleure poupée (200.000 DA chacun), ils ont été enlevés par Belfodil Ilias Adnane de Mostaganem, et la marionnette "Soulat el mouhmalate" de Chlef. Enfin, le prix du jury est allé à la plus jeune troupe du festival, celle d'Aïn Témouchent qui a reçu

un montant de 100.000 DA.

Dans le cadre de l'encouragement des troupes, la moitié du budget du FCNTM, soit environ quatre (0,4) millions de dinars va aux artistes, soit 1.950.000 DA pour les sept prix et le reste pour les spectacles en OFF, selon les responsables du Commissariat du Festival d'Aïn Témouchent.

Cette 9e édition a été marquée par la présentation de pas moins de 70 représentations en OFF à travers les communes de la wilaya. Lors de la cérémonie de clôture, le Commissariat a tenu à honorer les jeunes filles et garçons qui ont participé aux ateliers de formation tenus tout au long du festival (10 au 16 juin 2015).

S'agissant enfin des recommandations du jury présidé par Djerourou Rachid, réalisateur et homme de théâtre, il y a lieu de relever la nécessité de lancer des formations pour relever le niveau de la manifestation, l'enrichissement du règlement intérieur par l'évitement de l'utilisation de la technique "Play back" lors des représentations en cours pour les prix, le spectacle ne doit pas durer moins de 30 minutes, l'organisation de débats à l'issue des représentations et la participation d'enfants au jury du festival.

La création, à Aïn Témouchent, d'un musée de la marionnette et la participation d'un psychologue pour la sélection des spectacles en concours, ont été également recommandées par le jury.

APS

### PUBLICITE

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
*Université Echahid Hama Lakhdar El Oued*



## AVIS DE RECRUTEMENT

M. / directeur de l'Université d' El Oued annonce un concours de (23) postes pour le recrutement externe concernant Maître Assistant classe (B) comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Magistère	Spécialité	Nombre de poste	Magistère	Spécialité	Nombre de poste	
INFORMATIQUE	Toutes spécialités	03	HISTOIRE	histoire ancienne	01	
Télécommunications	1-Télécommunications 2-micro-onde et traitement du signal	01	SCIENCE ISLAMIQUE	charia et droit	01	
GENIE DES PROCEDES	1-Pétrochimie 2-Génie chimique 3-Electrochimie 4-génie de l'environnement	01	ANGLAIS	1-Toutes spécialités 2-Traduction	04	
BIOLOGIE VEGETALE ET ENVIRONNEMENT	éphysiologie végétale	01	FRANCAIS	1 Sciences du langage 2- didactique de la langue 3- Sciences de texte littéraire	01	
VETRENNAIRE	Gestion et santé en élevage des petits ruminants	01	SCIENCES ECONOMIQUES	Les Financiers et les Banques et l'Assurance	01	
BASE BIOLOGIQUE DE LA PRODUCTION VEGETALE	1-Biologie et Physiologie végétale 2- Biologie végétale	01	SCIENCES DE GESTION	Systèmes d'information et contrôle de gestion	01	
BIOLOGIE APPLIQUEE	Molécules biactives et applications	01		DROIT	Droit de l'homme et des libertés publiques	01
BIOLOGIE	Eco pédologie et l'environnement	01				
PSYCHOLOGIE	Psychologie scolaire	01				
PHILOSOPHIE	Philosophie	01	SCIENCES POLITIQUES	Politique comparée	01	

#### 01-La constitution du dossier de candidature:

Le dossier de candidature au concours doit comporter les documents suivants :

- Demande manuscrite avec adresse et numéro de téléphone.
- Copie certifiée à l'original de la pièce d'identité nationale.
- Copies certifiées à l'original du titre ou du diplôme requis et des relevés des notes du cursus de la formation.
- La fiche de renseignements doivent remplir par le candidat.
- La fiche de renseignements se trouve sur le site web de l'université : [www.univ-eloud.dz](http://www.univ-eloud.dz) Ou le site web de la (DGFPT) : [www.Dgfp.gov.dz](http://www.Dgfp.gov.dz) ou ([www.concoursfonction-publique.Gov.dz](http://www.concoursfonction-publique.Gov.dz)) NB : Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération.
- \* Les candidats admis doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :
  - Copie certifiée à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national
  - Extrait du casier judiciaire bulletin n°03 , en cours de validité
  - Remarque : Les disciplines spécifiques dans le tableau représentent la première et la seule priorité
  - Remarque : La priorité est accordée aux résidants d' wilaya
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ,
- Copie certifiée à l'original.
- Copie certifiée à l'original des inscriptions en doctorat le cas échéant.
- Fiche familiale pour les candidats mariés
- certificat de résidence

Pour le recours la possibilité aux candidats recalés de formuler un recours et la réponse au recours sera donnée dans le (05) jour de travail avant la date du concours de recrutement .

2-Délai de dépôt des dossiers : Inscriptions ouvertes pour une période de vingt (20) jours à compter de la date de publication de ce communiqué

Le dossier doit être de posé à main propre à partir de la première apparition du présent avis dans la presse nationale à la sous- Direction des Personnels - Service des Personnels enseignants -crié el-chaf El-Oued

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA D'ALGER****CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED  
COMMUNE D'ALGER CENTRE**

Exécution de l'ordonnance n° 75-74 du 12 Novembre 1975  
complétée par le décret n° 76-62 du 25 Mars 1976, modifié et  
complété par le décret exécutif n° 134 -92 du 07 Avril 1992

# AVIS

## Dépôt des Documents Cadastraux

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Alger Centre fait connaître à tous les intéressés que le plan cadastral et les documents annexes de la section cadastrale n°: 26 établis à la suite des opérations d'enquête et de délimitation prescrites par l'arrêté n° 472 du 10 Mai 1993 de Monsieur le Wali d'Alger sont déposés ce jour le Dimanche 21 Juin 2015 au siège de l'Assemblée Populaire communale d'Alger Centre.

Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret n° 76-62 du 25 Mars 1976, modifié et complété par le décret exécutif n° 134-92 du 07 Avril 1992, pendant le délai d'un mois, toutes personnes peuvent en prendre connaissance.

Les réclamations éventuelles seront présentées dans le dit délai soit par écrit au Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Alger Centre soit verbalement à un représentant de la Direction du Cadastre qui se tient au siège de la dite Assemblée les jours ouvrables de huit heures à midi (8H00 à 12H00).

DK NEWS

Anep : 331 539 du 18/06/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE****DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ILLIZI**

N. I. F : 000.1330.1900.0854

# AVIS

## D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi, informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°18/2015 pour la réalisation des projets suivants : *Projet d'aménagements extérieurs à proximité de la daira cité ifri \*dianet\**

paru dans les journaux « *الراي* » en date du 20/05/2015 et « *DK NEWS* » en date du 20/05/2015 qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décidé de retenir les entreprises suivantes conformément au P.V de jugement des offres N°14/2015 en date du 16/06/2015 :

Nom de l' ETB	Note Off.Tech	Montant (TTC) DA	Délais (MOIS)	NIF
Ben Moussa Zakaria	76.00	8 503 345.31	03 MOIS	1986390 10 332 039

Les soumissionnaires ayant participé et ayant des réservés sur ce choix, peuvent se présenter à la DUAC pour consulter la notation attribuée à leurs offres dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ; ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'illizi dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

DK NEWS

Anep : 331 413 du 18/06/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
*Université Echahid Hama Lakhdar El Oued*



# ANONCE D'EMPLOI

Le recteur de l'université ashahid hamma Lakhdar d'el-oued annonce l'ouverture d'un concours de recrutement des postes suivants sur titre concours suite:

GRADE	STYLE DE L'EMPLOI	CONDITIONS D'ADMISSION	SPECIALISATION REQUIS	POSTES	AUTRES CONDITIONS
Ingénieur d'Etat des laboratoires universitaires		Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénier d'Etat Ou diplôme équivalent	Commande électrique Ressource physiognomiques et physiothérapie Génie des porcelles Génie électrique	02 01 01 01	poste réservé DAIP pour les autres candidats
Ingénieur d'Etat en informatique		Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénier d'Etat en informatique Ou diplôme équivalent	Tous spécialités	01	poste réservé DAIP
administrateur		Les candidats titulaires d'un diplôme licencié de l'enseignement supérieur	Sciences économiques - Finances - Sciences juridiques et administratives, sciences commerciales, sciences de gestion, sciences politiques et relations internationales, sociologie (fondamental et appliquée), sociologie Education), Psychologie- Restauration le travail et l'organisation, l'information scientifique et de la communication, de la science islamique- Restauration le droit et la loi	02 03	poste réservé DAIP pour les autres candidats
Attaché des laboratoires universitaires		Les candidats titulaires d'un diplôme de licence d'Enseignement supérieur ou un diplôme équivalent	chimie Génie des porcelles hydraulique urbaine	01 01 01	poste réservé DAIP pour les autres candidats
Attaché de bibliothèques universitaires de niveau 1		Les candidats titulaires d'un diplôme de licence d'Enseignement supérieur en bibliothéconomie ou diplôme équivalent	bibliothéconomie	03	/
Assistant des bibliothèques universitaires		Les candidats titulaires d'un diplôme d'études Universitaire d'application ou diplôme Technicien supérieur ou diplôme équivalent	Bibliothéconomie ou documentation et Archives	01	/
Technicien supérieur des laboratoires universitaires		Les candidats titulaires d'un diplôme d'études Universitaire d'application ou diplôme Technicien supérieur ou diplôme équivalent	Electrotechnique	01	/
comptable administratif principal		Les candidats titulaires d'un diplôme d'études Universitaire d'application ou diplôme Technicien supérieur	Comptabilité-comptabilité et finan- comptabilité et gestion financière pour les institutions - comptabilité et gestion-gestion des stocks-diplôme d'économie et droit	01	/
Attaché principal d'administrateur		Les candidats titulaires d'un diplôme d'études Universitaire d'application ou diplôme Technicien supérieur	gestion publique- droit des affaires-droit du les relations économiques internationales- commerce international-marketing- La gestion des ressources humaines-psychologie	04 04	poste réservé DAIP pour les autres candidats
Technicien supérieur de l'informatique		Les candidats titulaires d'un diplôme d'études Universitaire d'application ou diplôme Technicien supérieur	Informatique de La gestion- La maintenance de les matériels informatique.	04	poste réservé DAIP pour les autres candidats

**Vous devez exécuter le fichier contient les documents suivants:**

- Demande à participer à l'identification Rang (écrit sur ce numéro de téléphone personnel) écrit.-
- Une copie d'un certificat ou diplôme homologué requis.-
- Une copie certifiée par un document national d'identification-
- Une copie validé, afin de détecter les points pour le parcours académique du candidat,
- 02enveloppes écrit de titre de candidat.
- Fiche d'information remplie par le candidat disponible sur le site Web de l'administration de l'université ([www.univ-clouded.dz](http://www.univ-clouded.dz)) ou le site Web de la Direction générale de la fonction publique (<http://www.concours-fonctions-publique.gov.dz>).
- classeur.

**chaque employé candidat joindre le fichier à exécuter les documents suivants:**

- Promis de démissionner en cas de réussite au concours.
- Demande de participation au concours comporte l'approbation de la gestion initiale

**Les candidats retenus doivent être ajoutés:**

- Certificats de travail qui déterminent l'expérience professionnelle du candidat, l'indice par la Commission de la sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé (le cas échéant).
- Travail certificat attestant la durée du travail réellement effectué par le candidat dans le cadre de deux insertion professionnelle ou sociale pour les jeunes diplômés, et décrire la position occupée, (le cas échéant)
- Le document de suivi pour prouver la configuration du candidat est plus élevé que le certificat requis dans la spécialité, (le cas échéant-)

- Un document prouvant les travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, (le cas échéant)-

- Extrait de casier judiciaire (fiche n ° 03) valide-
- Un document certifié réplique qui prouve le statut de candidat à la direction du service national.-

- Un certificat de naissance original.

- Certificat de situation familiale, le cas échéant.

- Certificat de nationalité algérienne.

- Deux certificats médicaux (Médecine générale, maladies respiratoires).

-04 photographies.

- Certificat de résidence.

\* Détermine la date de clôture des enregistrements de la Concours sur la bas de diplôme 20 jours à compter de la date de la première annonce dans la presse.

Envoyer un fichier ou déposé à courir au: Directeur de l'Université ashahid hamma Lakhdar-EL-OUED

Sous- Direction des utilisateurs et configuration - (administrateurs et les intérêts des utilisateurs et des agents de rationnement d'intérêt)

BP. 789 d'el-oued 39000.

**Remarque:** -Les dossiers incomplète ,et les dossiers or délit ne seront pas pris en considération.

Les candidats inacceptables au concours précités afin de présenter un recours à l'institution qui répondre aux concernés 05 jours ouvrables, à moins de la date prévue pour faire un concours .

DK NEWS

Anep : 331 542 du 18/06/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:25 Culture Infos : TFOU  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:10 : 193 coups de folie  
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît  
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel  
19:00 Autre : Money Drop  
19:55 Autre : Météo  
20:00 Autre : Journal  
20:30 Autre : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Série TV : Pep's  
20:55 : On se retrouvera  
22:40 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme  
23:30 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme

**2**

- 06:00 Autre : Les Z'amours  
06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Autre : Météo des plages  
09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
10:00 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Autre : Météo outremer  
11:00 Autre : Motus  
11:30 Autre : Les Z'amours  
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:50 Autre : Météo 2  
13:52 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
16:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
18:15 Autre : Joker  
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:44 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:45 Culture Infos : Rue de la formation  
20:47 Culture Infos : Alcaline l'instant  
20:48 Autre : Le village préféré des Français  
20:50 Autre : Météo 2  
20:55 Autre : Météo des plages  
20:56 Culture Infos : Envoyé spécial  
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête  
23:35 Culture Infos : Alcaline le mag

**3**

- 06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Le petit dinosaure  
07:08 : Le petit dinosaure  
07:34 : Marsupilami  
08:01 : Les lapins crétins : invasion  
08:08 : Les lapins crétins : invasion  
08:14 : Les lapins crétins : invasion  
08:25 : Les lapins crétins : invasion  
08:31 : Les lapins crétins : invasion  
08:38 : Les lapins crétins : invasion  
08:44 : Peanuts
- 08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)  
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Autre : Questions au gouvernement  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:10 Culture Infos : Au plus près du Tour  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:45 Autre : Météo des plages  
20:48 : L'image du jour  
20:50 Cinéma : Le pacificateur  
22:55 Autre : Météo  
22:58 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots  
23:00 Autre : Grand Soir 3  
23:50 : Détruisez Paris

**CANAL+**

## Zapping

- 07:00 Autre : Le Before du grand journal  
07:26 Autre : La météo  
07:28 Autre : Le petit journal  
07:55 Autre : Les Guignols de l'info  
08:07 Autre : La météo  
08:09 Série TV : Anger Management  
08:30 Cinéma : Maestro  
09:50 : Les nouveaux explorateurs  
10:47 Culture Infos : Plateau cinéma indépendant  
10:49 Cinéma : Au fil d'Ariane  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 Série TV : The Newsroom  
15:00 Série TV : The Newsroom  
15:45 Série TV : The Newsroom  
16:40 : Soupçons  
18:11 Autre : Connasse  
18:13 Autre : Connasse  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19:05 Autre : Le grand journal  
20:05 Autre : Le grand journal, la suite  
20:25 Autre : Le petit journal  
21:00 Série TV : Vikings  
21:45 Série TV : Vikings  
22:30 Série TV : Lilyhammer  
23:15 Cinéma : Les Francises

**M**

- 06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Les blagues de Toto  
07:20 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Sammy & Co  
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:45 Autre : Météo  
08:50 Culture Infos : M6 boutique  
10:00 : Marions-les !  
11:45 Série TV : Super Hero Family  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:40 Autre : Météo  
13:45 : Une prof particulière  
15:45 : Amour, mariage et petits tracas  
17:40 Autre : Les rois du shopping  
18:50 Série TV : En famille  
19:40 Autre : Météo  
19:45 Autre : Le 19.45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:55 Série TV : Bones  
21:45 Série TV : Bones  
22:40 Série TV : Bones  
23:30 Série TV : Bones

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

**TF1**

## On se retrouvera

## Résumé

Une femme apprend, à la mort de sa mère, qu'elle est le fruit d'un viol collectif. Elle cherche à retrouver les coupables, restés impunis durant trente ans.

**2**

20h45

## Envoyé spécial

## Résumé

Au sommaire : Waterloo, la dernière marche de l'Empereur

Pour célébrer le bicentenaire de cette bataille de légende, qui a mis un terme au règne de Napoléon, 200 000 spectateurs et 6000 figurants à pied ou à cheval se sont donné rendez-vous, du 18 au 21 juin, sur un site de 40 hectares. C'est la plus grande reconstitution historique jamais réalisée. Une équipe a suivi les préparatifs de cet événement.

Les enfants de Charlie Hebdo

Qui sont les jeunes dessinateurs de presse aujourd'hui ? Les attentats ont-ils changé leur façon de dessiner ? Trois d'entre eux témoignent. Coco, 32 ans, est l'une des plus jeunes caricaturistes de Charlie Hebdo. Camille Besse, 32 ans, a elle aussi appris son métier à la rédaction. Thibaut Soulcié fait partie de la même génération et travaille pour « L'Equipe » et le site internet de « Télérama ». 3e sujet à déterminer

**3**

19h30

## Le pacificateur



## Résumé

Un terroriste veut faire exploser une bombe atomique à New York. C'était compter sans le tandem que forment une jeune femme attachée à la Maison-Blanche et un militaire des forces spéciales, unis pour l'empêcher de nuire.

**CANAL+**

20h55

## Vikings

## Résumé

Les Vikings avaient pourtant bien préparé leur deuxième assaut sur Paris, usant de ruses et multipliant les stratégies. Malgré la violence de leur attaque, ils ne sont pas parvenus à entrer dans la ville. Cet échec et le nombre élevé de morts et de blessés ne font pas reculer Ragnar, qui ne désespère pas de réussir à prendre Paris, dont il a tant entendu parler. Pourtant, le roi, atteint d'une maladie inconnue et terriblement virulente, craint de mourir avant la fin de l'assaut. Pendant ce temps, dans l'enceinte de la ville, le comte Odo prend conscience que Paris ne pourra pas tenir le siège indéfiniment...

**M**

20h50

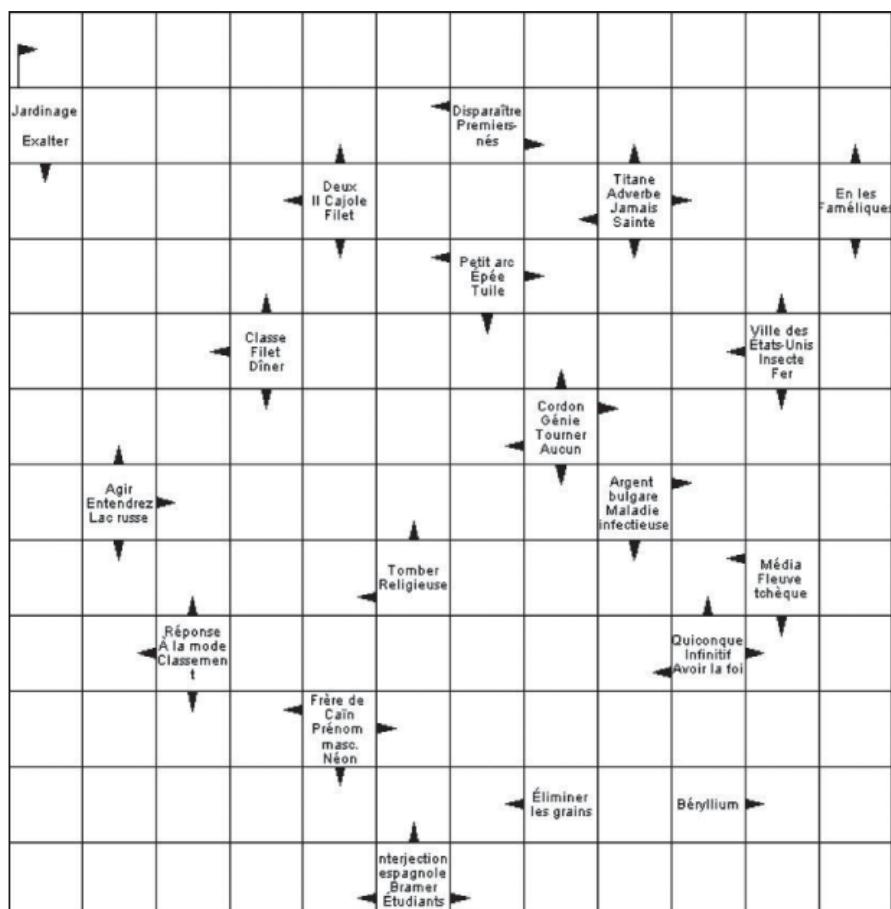
## Bones



## Résumé

Hutch Whitehouse, l'animateur d'une émission de radio connu pour ses propos radicalement conservateurs, a été retrouvé mort sous un pont. L'équipe du Jefferson Institute réduit la liste des suspects après avoir découvert certaines activités surprenantes de la victime. De son côté, l'agent Aubrey tente de gagner la confiance de Booth mais celui-ci n'est pas encore prêt à remplacer Sweets. Quant à Brennan, elle s'inquiète pour son conjoint...

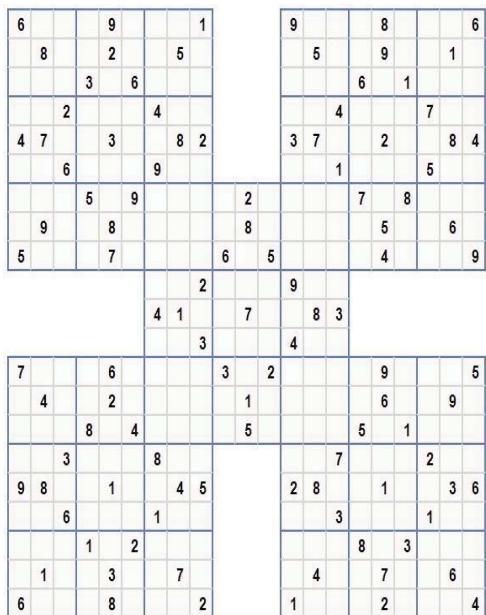
## Mots fléchés n°984



## Samouraï-Sudoku n°984

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## ► Verticalement:

- 1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
- 2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
- 3. Étain - Canine des carnivores
- 4. Fleuve de Pologne - Zones
- 5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
- 6. Mal de dents
- 7. Négligences - Du verbe
- 9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
- 10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
- 11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
- 12. Et le reste - Sucer le lait - Du verbe voir

## 7 erreurs



## Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

**Proverbe algérien**

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

**Proverbe berbère**

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

**Proverbe arabe**

L'occasion fait le larron

**Proverbe français**

## C'est arrivé un 18 Juin

1972 : scandale du Watergate, arrestation des cinq « cambrioleurs ».

2011 : résolution n° 1987 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : recommandation sur la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

2011 : résolution n° 1988 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme.

2011 : résolution n° 1989 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme.

Célébrations :

- Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse.

- Guatemala et Salvador : Dia del padre, Fête des pères.

- Islande : Fête nationale.

- République arabe sahraouie démocratique : Zemla Intifada commémorant le Soulèvement de Zemla en 1970.

## Mots croisés n°984

## ► Horizontalement:

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



## Le Tennis Club de Jijel fête la renaissance de la balle jaune

Le Tennis Club de Jijel (TCJ) a clôturé l'année sportive en apothéose, mardi soir au cours d'une cérémonie qui a réuni, sur les courts du stade Mohamed-Seddik Roula, de nombreux tennismen locaux qui ont tenu à célébrer la renaissance de la petite balle jaune dans l'antique Igilgili.

Les lauréats des différentes compétitions de tennis ont été honorés, à cette occasion, pour les efforts déployés tout au long de l'année pour la promotion de cette discipline qui gagne en nombre de pratiquants d'année en année. Le président du TCJ, Hocine Rida, tout en félicitant les jeunes sportifs, n'a cependant pas manqué de déplorer l'état des courts, livrés à eux-mêmes en l'absence d'entretien par les services de la commune, propriétaire de ces installations sportives. Située sur le boulevard Hocine-Rouibah, dans le centre de Jijel, les installations du stade Mohamed-Seddik Roula, qui comprennent trois courts de tennis et un mini-terrain de football, sont dans un état lamentable et brillent par le manque d'eau, l'absence



de lieux d'aisance et d'éclairage. Le TCJ totalise compte pourtant en son sein quelque 150 jeunes, garçons et filles, regretté M. Rida avant de soutenir que les installations fonctionnent grâce au bénévolat et aux parents des jeunes adhérents qui n'hésitent pas à mettre la main à la poche pour permettre à leur progéniture de s'adonner à leur sport fa-

vori. Une situation qui n'a pas empêché le TCJ d'organiser récemment, selon président, un tournoi qui a regroupé une quarantaine de joueurs de moins de 14 ans provenant de plusieurs quartiers de la ville, avec pour principal objectif de « promouvoir le tennis et de créer une saine émulation ». Ce tournoi, a encore rappelé M. Rida qui a lui-même évolué dans des

clubs de la ville de Nice (France), constitue un tremplin pour motiver les jeunes à pratiquer régulièrement le tennis. Notons que cette cérémonie de fin d'année a été rehaussée par la présence de Nabil Neghiz, entraîneur-adjoint de l'Equipe nationale de football, ainsi que d'anciennes vedettes de la JSD Jijel et du vice-président de l'APW.

### AUSTRALIE :

#### Décès du l'ex coureur de fond Ron Clarke

L'Australien Ron Clarke ancien coureur de fond des années 60 et 70 et auteur de plusieurs records du monde, est décédé mercredi matin à l'âge de 78 ans. Clarke avait battu 17 records du monde de fond et

demifond durant sa carrière, dont 9 en l'espace de 21 jours au sommet de sa forme en 1965. L'Australien avait détenu en même temps les meilleures marques mondiales de chaque distance allant des deux

miles aux 20 km. Malgré tous ses records, la légende australienne a toujours couru après un titre olympique, ne remportant qu'une médaille de bronze sur 10.000 m aux JO de Tokyo en 1964.

### NBA - Finale:

#### Golden State remporte le titre

Golden State, meilleure équipe de la saison régulière, s'est adjugée le titre NBA pour la quatrième fois de son histoire grâce à son succès 105 à 97, mardi à Cleveland.

Les Warriors, dont le dernier titre remontait à 1975, se sont imposés quatre victoires à deux face aux Cleveland Cavaliers de LeBron James. La franchise californienne a dominé cette sixième et dernière rencontre où elle a toujours fait la course en tête, à l'exception des trois premières minutes et très brièvement durant la 3e période.

Les Warriors, menés deux victoires à une, ont retrouvé leur basket pour finir sur trois victoires consécutives. Ils n'ont concédé que cinq défaites depuis le début des play-offs pour douze victoires. Ils avaient remporté 67 de leurs 82 matches de saison régulière avec seulement deux défaites dans leur selle.

Le sacre de Golden State qui succède à San Antonio, est aussi celui de son meneur de jeu Stephen Curry, déjà récompensé du titre de meilleur joueur de la saison (MVP).

Curry a connu un début de finale délicat avant de retrouver sa redoutable efficacité au tir notamment à trois points lors des trois derniers matches. L'ancien joueur, quintuple champion NBA avec Chicago et San Antonio, a frappé fort à 49 ans dès sa première saison comme entraîneur de NBA: il est le premier coach débutant sacré dès sa première saison depuis Pat Riley en 1982 avec les Los Angeles Lakers. De son côté, LeBron James a perdu sa deuxième finale consécutive, sa deuxième finale avec Cleveland.

### RÉUNION DE BERLIN :

#### Première participation de Renaud Lavillenie au rendez-vous allemand

Le détenteur du record du monde de saut à la perche (6,16 m) le Français Renaud Lavillenie participera pour la première fois à la traditionnelle réunion en plein-air de Berlin le 6 septembre, ont annoncé mercredi les organisateurs allemands.

Le champion olympique de 28 ans retrouvera un stade olympique berlinois où il avait du se contenter de la médaille de bronze aux Mondiaux-2009. Mi-février, Lavillenie avait réussi avec brio son passage à la réunion en salle organisée dans la capitale allemande en survolant le concours avec un saut à 6,02 m, butant trois fois sur une barre à 6,17 m. Avant de venir à Berlin, l'actuel détenteur de la meilleure performance mondiale de l'année, avec 6,05 m franchi le 30 mai à Eugene (USA), tentera de décrocher le titre mondial à Pékin (22 au 30 août), seul trophée majeur manquant à son palmarès. Les organisateurs espèrent présenter une dizaine de champions du monde en titre.

APS

### Sudoku N°983

9	6	7	2	4	3	1	8	5
3	1	4	7	5	8	2	9	6
2	6	8	1	9	6	7	4	3
7	8	2	4	6	9	3	5	1
6	4	1	3	7	5	8	2	9
5	3	9	8	2	1	4	6	7
8	7	5	9	3	4	6	1	2
4	2	6	5	1	7	9	3	8
1	9	3	6	8	2	5	7	4

6	7	4	3	1	8	2	5	9
2	5	3	9	7	4	6	1	8
9	8	1	5	6	2	3	4	7
1	3	6	8	2	5	9	7	4
4	9	8	7	3	1	5	6	2
5	2	7	6	4	9	8	3	1
8	4	9	1	5	3	7	2	6
7	1	6	2	9	6	4	8	3
3	6	2	4	8	7	1	9	5

### S o l u t i o n

### Mots Croisés N°983

GRASSOUILLET  
LOCATIVE■ESE  
AGIS■SUNNITE  
SUD■PILA■TR■  
■EEE■VA■AMAS  
E■SUEE■ERODE  
TI■BASER■TER  
ENCAN■DEFI■V  
■DIGERE■■VII  
REVES■NIL■OC  
AXE■■D■LIANE  
TERETERELLE■SS

### Mots Fléchés N°983

PALISSADIQUE  
INUSUEL■DURS  
NAGER■UNIE■S  
ATERIEN■OBEI  
CE■AMR■STERE  
OXONIUM■ECRU  
TIN■SPICS■A  
HECT■TEL■OTE  
E■LAVIT■AMIE  
QUEUSOT■COQS  
UN■D■NEON■UT  
EIDERS■HEBEI

## ES SÉTIF : Madoui et son groupe déjà branchés sur la saison 2015-2016

L'ES Sétif est entrée de plain-pied dans la nouvelle saison 2015-2016 depuis dimanche dernier avec le retour aux entraînements avec comme première étape importante la réception de l'USM Alger, le 27 juin, dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée (Groupe B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

**Saïd Ben**

En effet, l'entraîneur de l'Entente, Kheireddine Madoui, a travaillé depuis dimanche dernier avec son groupe en stage ponctué par un match amical contre la sélection olympique algérienne (3-0). Madoui a débuté avec un effectif diminué, du moment que le groupe n'a été au complet que mardi dernier.

L'ESS qui vient de remporter son 7<sup>e</sup> titre de champion d'Algérie de son histoire devait donc entrer en stage hier au moment où on mettait sous presse à l'école nationale des sports olympiques d'El Baz (Sétif).

Ce stage bloqué permettra à Madoui de peaufiner la préparation d'un équipe tout en mettant dans le bain les nouveaux joueurs.

Et justement, côté recrutement, le meneur de jeu franco-algérien Walid Chennine (ex-Colombiers/France) a déjà été le premier signataire d'un contrat de deux saisons.

Le joueur bénéficiera d'une licence africaine pour prendre part aux rencontres de la Ligue des champions.

Agé de 25 ans, Chennine auteur de 5 buts en 26 apparitions avec Colomiers (Div. 3), a donc été la première recrue estivale de l'ESS.

Le président de l'Entente est derrière d'autres joueurs qui pourraient s'engager dans les prochaines journées avec le club, à l'image des deux éléments du MO Béjaïa, Faouzi Rahal et Faouzi Yaya, en fin de contrat avec les "Crabes".

Le défenseur Farès Hachi (25 ans) qui évoluait au Grenoble Foot 38, en championnat de France amateurs (CFA), a été la troisième recrue estivale de l'ES Sétif. De plus, le jeune Mehdi Boubakore, un footballeur Espoir de 20 ans qui évoluait sous les couleurs de l'ASM Oran, a signé, mardi dernier à Sétif, un contrat le liant pour trois saisons à l'ES Sétif.

Boubakore devrait être

suivi hier au moment où on mettait sous presse par Mohamed Benkablia, qui évoluait également à l'ASMO, Zakaria Haddouche (ASO Chlef) et Miloud Rebiai (WA Tlemcen).

Il s'agit des dernières recrues de l'Entente qui a libéré jusqu'à présent Ze Ondo, Mellouli, Boukria, Lagraâ et Gasmi, et qui va pouvoir se consacrer pleinement, selon le président du club, Hassan Hamar, à la préparation de la nouvelle saison et, surtout, de la rencontre de Ligue des champions africaines face à l'USM Alger, dès le 27 juin.

L'ES Sétif ne devrait pas compter, cette saison, sur Mohamed Lagraâ, Ahmed Gasmi, Benjamin Ze Ondo, Lyès Boukria et Farid Mellouli. Enfin à noter que trois espoirs, internationaux de l'EN olympique, complètent l'effectif de l'ES Sétif en l'occurrence Miloud Rebiai (WA Tlemcen), Zakaria Haddouche (ASO Chlef) et Mohamed Benkablia (ASM Oran).

La signature d'un contrat espoirs par ces nouveaux éléments devrait avoir lieu hier également au siège de la direction de l'ESS. Le président de l'ES Sétif, Hamar, souligne que ce recrutement "clôture la période des transferts d'intersaison pour ce qui concerne l'Entente".

Il ne reste donc plus aux Sétifiens que de se concentrer dès maintenant sur leur stage bloqué à l'Ecole des sports olympiques d'El Bezz à Sétif pour préparer leur match contre l'USM Alger qui sera



arbitré par un trio d'arbitres gambiens.

Le directeur de jeu Bakary Papa Gassama sera assisté de ses compatriotes Dickory Jawo (1er juge assistant) et Sulayman Sosséh (2e juge assistant) au moment où Shérif Nijje fera office de 4<sup>e</sup> arbitre. Outre ce trio, la commission d'arbitrage de

la CAF a désigné l'Egyptien Issam-Eddine Abdelfattah Abdellahmed en tant que Commissaire au match, et le Malien Dramane Dante comme "superviseur", tandis que le Marocain Mohamed Guessous sera le "coordinateur général".

**S.B.**

## Trois espoirs, internationaux de l'EN olympique, complètent l'effectif de l'ES Sétif

Trois footballeurs espoirs sélectionnés en équipe nationale olympique, en l'occurrence Miloud Rebiai (WA Tlemcen), Zakaria Haddouche (ASO Chlef) et Mohamed Benkablia (ASM Oran), vont compléter l'effectif de l'ES Sétif pour la saison 2015-2016, a indiqué mardi à l'APS le président du club, Hacén Hamar.

La signature d'un contrat espoirs par ces nouveaux éléments aura lieu mercredi au siège de la direction de l'ESS, a ajouté Ha-

mar, soulignant que ce recrutement «clôture la période des transferts d'intersaison pour ce qui concerne l'Entente». Le président de l'ES Sétif a également affirmé que le défenseur Abdelghani Demou devrait renouveler son contrat «mardi soir ou mercredi matin». Par ailleurs, Abdelkrim Amokrane, signataire dans les rangs du nouveau promu, le DRB Tadjenanent, rejoint le groupe des joueurs libérés, constitué pour l'heure de Ze Ondo, Mellouli, Boukria, Lagraâ et Gasmi.

## Karim Matmour signe à Al Arabi club du Koweït

L'ancien international algérien Karim Matmour s'est engagé pour deux ans avec le club koweïtien d'Al Arabi, a indiqué mardi le vice-champion du Koweït de première division de football. Selon la presse locale, l'ancien milieu offensif des Verts toucherait 700.000 dollars pour chaque saison. Matmour qui évoluait la saison dernière à Kaiserslautern en championnat d'Allemagne de deuxième division, s'est déclaré heureux d'avoir opté pour Al Arabi malgré les nombreuses offres d'autres équipes eu-

ropéennes et de pays du Golfe.

«Je suis ravi d'avoir signé pour Al Arabi. J'espère être à la hauteur des attentes des responsables et des supporters du club», a déclaré Matmour sur le compte twitter d'Al Arabi.

Âgé de 30 ans, Matmour a évolué dans plusieurs clubs européens en France et en Allemagne où il a fait l'essentiel de sa carrière. Il a débuté à Vieux-Bergerac ensuite à Strasbourg avant de rallier la Bundesliga. Il a défendu les couleurs de Fribourg (2004-2008), Mün-



**TRANSFERTS :**  
**Vers une offre du Paris SG pour Brahimi**



La direction du Paris Saint-Germain, à la recherche d'un milieu offensif pour la saison prochaine, serait sur le point de formuler une offre de 27 millions d'euro au FC Porto pour s'attacher les services de l'international algérien Yacine Brahimi, rapporte mercredi la presse portugaise.

Selon la même source, le vice-champion du Portugal souhaite en revanche récupérer 30 millions de ce transfert. Brahimi (25 ans) avait signé avec Porto en 2014 un contrat de cinq ans, en provenance du FC Grenade (Liga espagnole).

L'excellente saison réalisée par Brahimi avec le club portugais, avec à la clé 13 buts toutes compétitions confondues, a fini par attirer les convoitises de certaines formations du Vieux continent à l'image du Bayern, Milan AC et PSG. Reste maintenant à savoir si Brahimi serait intéressé par le projet du PSG.

Brahimi avait été ménagé par le sélectionneur des Verts Christian Gourcuff lors du match de l'Algérie contre les Seychelles (4-0) samedi à Blida en match de la première journée des qualifications de la CAN-2017.

## LIGUE 1 MOBILIS/MC ALGER : **Demou (ES Sétif)** signe un contrat de deux ans

Le défenseur central Abdelhadj Demou, en fin de contrat avec l'ES Sétif, s'est engagé pour deux saisons avec le MC Alger, a-t-on appris mercredi auprès de la direction du club algérois sociétaire de la Ligue 1 Mobilis.

«Demou a signé son contrat et il sera donc avec nous pour les deux prochaines saisons», a affirmé à l'APS le président du MCA, Abdelkrim Raissi. Demou (26 ans), qui a évolué aussi au SA Mohamadia et à l'USM El Harrach, vient ainsi renforcer le compartiment défensif du Mouloudia suite à la libération d'Amine Aksas et Koceila Berchiche.

C'est la cinquième recrue du vieux club algérois après la venue du gardien Jonathan Matijas (USM Belabes), Abdelmalek Mokdad (RC Larbaa), Kheireddine Merzougui (RC Relizane) et Rachid Bouhoun (CS Constantine). Le MCA a connu une saison difficile et n'a assuré son maintien en Ligue 1 que deux journées avant la fin du championnat.

**APS**

## COPA AMERICA 2015 L'Argentine bat l'Uruguay (1-0)

L'Argentine a décroché sa première victoire dans la Copa America 2015 face au tenant du titre, l'Uruguay, à 1-0 (mi-temps: 0-0), mardi à La Serena.

L'Argentine est le nouveau leader du groupe B à égalité parfaite (même nombre de points, même différence de buts) avec le Paraguay qui l'avait tenue en échec trois jours plus tôt (2-2).

L'Albiceleste disputera son dernier match de poule samedi contre la Jamaïque, qui a concédé deux défaites en deux matches. Le seul but de la rencontre a été inscrit à la 56e minute par Sergio Agüero d'une superbe tête plongeante au premier poteau en conclusion d'un mouvement lancé par Javier Pastore.

Agüero, meilleur buteur du Championnat d'Angleterre, avait déjà marqué l'un des deux buts de son équipe contre le Paraguay.

## COUPE DU MONDE 2018 (QUALIFICATION): Le Japon tenu en échec par Singapour 0-0



Le Japon, dirigé par l'ancien coach des Verts Vahid Halilhodzic, a manqué son entrée en lice dans les éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 en concédant un surprenant nul contre Singapour (0-0) ce mardi à Saitama pour le compte de la seconde journée de la compétition. «Je n'ai jamais, et ce de toute ma vie, assisté à un match dans lequel une équipe se crée dix-neuf occasions et ne marque pas une seule fois», a regretté le technicien bosnien dans des propos relayés par Kyodo News. Si vous voulez me critiquer, critiquez moi. Je ne peux pas blâmer les joueurs.»

A l'issue de la seconde journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, le quadruple champion d'Asie occupe l'avant dernière place du groupe E avec un seul point mais avec un match en moins, tandis que Cambodge ferme la marche (0 pt).

Singapour, qui a joué deux fois, occupe la tête du groupe E avec 4 points, devant la Syrie et l'Afghanistan (3 pts). Pourtant, le Japon avait remporté ses trois matchs amicaux sous la conduite du technicien bosnien dont la dernière contre l'Irak (4-0). Vahid Halilhodzic qui avait conduit l'Algérie en huitième de finale de la Coupe du Monde 2014 au Brésil, s'était engagé pour deux ans avec la Fédération japonaise de football avec l'objectif de qualifier l'équipe au Mondial 2018 en Russie.

## COUPE DE L'UNAF DES CLUBS : La compétition revient sous forme d'un mini- championnat



Le bureau exécutif de l'Union nord africaine de football (UNAF) a décidé mardi d'organiser la coupe de l'UNAF des clubs sous forme d'un mi-championnat à l'issue duquel l'équipe qui termine première sera le vainqueur du tournoi.

La décision a été prise par l'UNAF lors de sa réunion mardi après-midi à Casablanca, sous la présidence de Wadid Jary, président de l'UNAF, et en présence des représentants des fédérations membres, en marge du tournoi de qualification au championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN-2016).

L'UNAF a également convenu que la première journée de l'édition 2015 se déroule le 13 août, la deuxième journée le 16 et la troisième journée le 19 du même mois.

La coupe de l'UNAF des clubs champions et celle des vainqueurs de coupe avaient été gelées depuis plus de quatre ans suite aux événements connus par certains pays de la région.

Cette compétition regroupait par le passé les clubs champions et les vainqueurs de la Coupe dans leurs pays respectifs. L'ES Sétif a remporté la Coupe de l'UNAF des champions et celle des vainqueurs de coupe en 2009 et 2010, tandis que le MC Alger a perdu la finale des clubs champions en 2010 face au Club Africain.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1<sup>RE</sup> JOURNÉE) ZAMALEK - CS SFAXIEN : Mohamed Benouza au sifflet

La Confédération africaine de football a désigné l'arbitre international algérien Mohamed Benouza pour diriger la rencontre entre les Egyptiens du Zamalek et les Tunisiens du CS Sfaxien prévu le 27 juin au stade Petro Sport AU Caire pour le compte de la première journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération, groupe B. Le directeur du jeu algérien sera assisté de ses compatriotes Bouabdellah Omari et Mohamed Serradj.

L'autre match du groupe entre l'AC Léopards de Dolisie et Orlando Pirates a été confié au Sénégalais Malang Diedhou.

Programme de la première journée:

Le 26 juin:  
Groupe A  
Etoile du Sahel (TUN) - S.Malien (MAL)

Le 28 juin:  
Al Ahly (EGY) - ES Tunis (TUN)  
Le 27 juin:  
Groupe B:  
Zamalek (EGY) - CS Sfaxien (TUN)  
AC Léopards (CGO) - Orlando Pirates (RSA).



### ASIE:

## Cité dans une affaire de corruption, le secrétaire général de l'AFC démissionne

Le secrétaire général de la Confédération asiatique de football (AFC) Alex Soosay, a démissionné mercredi de son poste, un mois après sa suspension dans le cadre d'une enquête pour dissimulation de preuves concernant des versements effectués par Mohamed bin Hammam, ex-président de l'AFC.

«Alex Soosay a remis sa démission en tant que secrétaire de l'AFC avec effet immédiat», a indiqué la confédération asiatique dans un communiqué. Dans le cadre d'une enquête de la Fifa, un document vidéo transmis à la presse en avril, et dont l'AFC a vérifié l'authenticité, a révélé des faits compromet-

tants pour Soosay, ancien entraîneur et ex-milieu de terrain international malaisien.

Dans cette vidéo, un employé de l'AFC affirme que Soosay lui avait demandé de «falsifier ou de cacher» des documents relatifs aux paiements ordonnés par bin Hammam, lors d'un audit conduit en 2012 par Pricewa-

terhouse Coopers. Suite à ces révélations, le SG de la Confédération asiatique de football, qui a nié, avait été suspendu. Bin Hammam, président de l'AFC de 2002 à 2011, avait été radié à vie en 2012 par la Fifa pour avoir tenté d'acheter des voix lors de sa campagne à la présidence de la Fifa en 2011.

## CHELSEA ENCORE SUR GRIEZMANN

Alors que Chelsea est sur le point d'obtenir le prêt de Radamel Falcao, le club anglais a encore de grosses ambitions sur le marché des transferts. Selon le Times, les dirigeants des Blues seraient toujours très intéressés par Antoine Griezmann. Le club londonien pourrait passer à l'attaque s'il parvient d'abord à vendre Loïc Rémy et Juan Guillermo Cuadrado. Rappelons que le Français fait l'objet d'une clause libératoire assez prohibitive (60 M€) fixée par l'Atlético Madrid.



## ACCORD TROUVÉ AVEC PODOLSKI ?

Lucas Podolski serait tout proche de rejoindre le Galatasaray selon Aksam. La formation turque aurait trouvé un accord avec Arsenal à hauteur de 2 million d'euros. L'international allemand (30 ans, 125 sélections) s'entendrait également sur les termes de son contrat avec le champion de Turquie en titre.

Rien ne semble donc pouvoir entraver le transfert de l'ancien joueur du Bayern Munich vers l'Anatolie. Le Gunner s'apprête donc à relever un nouveau défi six mois après son prêt à l'Inter Milan. En dix-sept rencontres de Serie A, la patte gauche de l'attaquant n'avait trompé qu'à une seule reprise la vigilance des portiers transalpins.

## COPA AMÉRICA Chile 2015



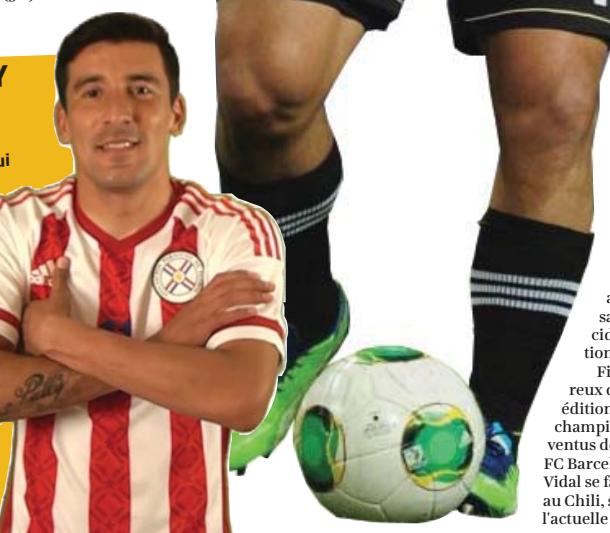
## PASTORE ET AGUERO FONT VIBRER L'ARGENTINE

L'Argentine a remporté son premier match de la Copa America 2015 la nuit dernière en dominant l'Uruguay grâce à un but de Sergio Agüero (1-0). Titulaire dans l'entrejeu, Javier Pastore s'est illustré. Votre chapo ici

Lionel Messi et sa bande n'auront pas douté longtemps. Après avoir concédé un nul frustrant face au Paraguay (2-2), l'Argentine s'est imposée contre l'Uruguay la nuit dernière lors de la Copa America (1-0). Après une première période un peu décevante, la rencontre a gagné en intensité au retour des vestiaires. Javier Pastore a profité pour s'illustrer. Le meneur de jeu du PSG, auteur de plusieurs gestes techniques de grande classe, s'est montré brillant dans l'entrejeu. C'est lui qui est à l'origine du but de la victoire inscrit par Sergio Agüero sur un centre de Pablo Zabaleta (56').

## LE PARAGUAY DOMINE LA JAMAÏQUE

Une tête plongeante qui permet à l'Albiceleste d'empêcher son premier succès dans la compétition. Et de prendre la tête du groupe B à égalité avec le Paraguay, qui a dominé la Jamaïque dans l'autre rencontre de la nuit grâce à une réalisation d'Edgar Benítez (1-0).



## CASILLAS INTÉresse TOTTENHAM

L'apparition d'Iker Casillas sur la campagne du nouveau maillot 2015/16 du Real Madrid pour la saison prochaine semblait faire taire les rumeurs d'un départ du capitaine merengue. Cependant, selon The Independent, Tottenham serait intéressé par le portier espagnol. En effet, les Spurs pourraient faire une offre au club de la capitale espagnole dans le cas où leur gardien Hugo Lloris prendrait la direction de Manchester United pour remplacer David De Gea. Va-t-on assister à une valse des gardiens lors de ce mercato estival ?



## Vidal plie sa Ferrari mais s'en sort indemne

Actuellement au Chili pour y disputer la Copa America avec sa sélection nationale, Arturo Vidal a été arrêté en état d'ivresse et a passé la nuit au poste après avoir notamment plié sa Ferrari dans un accident de la circulation.

Finaliste malheureux de la dernière édition de la Ligue des champions avec la Juventus de Turin devant le FC Barcelone (3-1) à Berlin, Arturo Vidal se fait actuellement remarquer au Chili, son pays d'origine, pendant l'actuelle Copa America.



Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**Abdelmajid TAREB**

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82**EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITÉ** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /**FAX** : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa** - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19Jeudi 18 Juin 2015 - 1<sup>er</sup> Ramadhan 1436 - N° 993 - Troisième année

## ALGÉRIE - GRANDE-BRETAGNE

## M. Ould Khelifa souligne la nécessité d'approfondir la coopération entre les parlementaires algériens et britanniques

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a souligné la nécessité d'approfondir la coopération entre les parlementaires algériens et britanniques, a indiqué mardi l'APN dans un communiqué. Lors d'une audience accordée au membre de la chambre des communes, et président du comité olympique britannique, Lord Sébastien Coe, qui était accompagné du président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, le président du APN a insisté sur la «nécessité d'approfondir la coopération entre les parlementaires algériens et britanniques», passant en revue «les principaux objectifs que l'Algérie tend à atteindre à travers l'échange à ce niveau». M. Ould Khelifa a souligné l'importance du sport en tant que moyen pour la formation et la protection des jeunes des différents fléaux», d'où la nécessité de se concentrer sur la formation en langue anglaise étant l'une des clés du savoir aujourd'hui. Lord Sébastien Coe a exprimé son admiration du niveau des sportifs algériens notamment ceux détenteurs de titres olympiques dans les courses de demi-fond, tout en évoquant la possibilité de préparer les sportifs britanniques à l'avenir en Algérie notamment en hiver». Dans le même contexte le président du comité olympique britannique a salué l'engouement des jeunes algériens pour les valeurs olympiques. Il a fait état de la possibilité de créer une commission sportive conjointe proposant que de jeunes algériens y soient détachés pour une durée de deux années. Concernant la coopération entre les comités olympiques des deux pays, lord Coe a exprimé sa disposition à échanger les programmes et expériences et à partager et transférer les connaissances dans toutes les questions relatives à la formation des sportifs notamment en signant avec son homologue algérien un accord qui jette des passerelles entre les deux parties à cette fin.

APS

## HISTOIRE

## ALGÉRIE - BULGARIE Le Président Bouteflika adresse un message de félicitations au commandant du navire «Breza» ayant livré des armes à l'ALN

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations, à l'occasion de la célébration du 100ème anniversaire du capitaine Vassil Valtchanov, commandant du navire «Breza» ayant assuré une livraison secrète d'armes aux combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) en mai 1960.

Le message de félicitations a été lu par l'ambassadeur d'Algérie en Bulgarie, Mme Latifa Benazza, à l'occasion de cette célébration, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée mercredi, au Club militaire central de Sofia.

Deux distinctions officielles ont été décernées, respectivement en 2004 et en 2013, par le Président Bouteflika au capitaine Vassil Valtchanov, respectivement à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale et du cinquantième de l'indépendance.

M. Valtchanov a relaté dans un premier livre intitulé «Livraisons secrètes



d'armes», édité en 2011 et traduit en arabe et en français, le déroulement, en 1960 et 1961, de ses livraisons d'armes à l'ALN,

ainsi que celles opérées par son compatriote, Luben Guenov, grâce à leurs navires «Breza» et Bulgaria».

Il a également réservé une bonne place à l'Algérie dans son second livre, édité en 2015, consacré à sa longue expérience dans la marine marchande.

En plus de sa valeureuse contribution en faveur de la glorieuse révolution pour la libération de l'Algérie, le capitaine Valtchanov est l'un des artisans du développement des relations bulgaro-algéries et l'un des fondateurs avec Grigor Kratchmarski, un autre grand ami de l'Algérie, de l'Association d'amitié algéro-bulgare, en octobre 1994.

Enfin, le centenaire de M. Valtchanov, qui coïncide avec la commémoration du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, a été célébré par de nombreuses personnalités politiques et militaires bulgares, des amis de l'Algérie ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité en Bulgarie.

## FÊTE NATIONALE

## Le Président Bouteflika félicite son homologue islandais

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République d'Islande, Olafur Ragnar Grimsson à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Il

n'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, à l'occasion de la célébration par la République d'Islande

de sa fête nationale, auxquelles je joins mes voeux les plus sincères de santé et de bien-être pour vous-même, et de prospérité au peuple islandais», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je tiens à

vous réitérer ma disponibilité à œuvrer avec vous au développement des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a ajouté le président de la République.

## PUBLICITE

**Desigual.**

**RAMDANKOUM MOUBARAK**

(رمضان مبارك)

23 HEY KAOUCHE - DELY-BRAHIM - ALGER